

safac



N° 78
15 FF

Folklore de CHAMPAGNE



LA REVOLTE MARNAISE 1911





M. Jean GUERRE
Vigneron de Verneuil
né le 10 décembre 1893.

Bulletin trimestriel

**Société des Amateurs
de Folklore et Arts
Champenois**

Rumilly-lès-Vaudes
10260 Saint Parres les Vaudes

Gérant

Jean Daunay

Conseiller technique

Gilbert Roy

Conseiller rédactionnel

Jean Dégully

C.C.P. Safac 16.832.44 U Paris

Abonnements

De soutien	60 F
Simple	50 F
Etranger	70 F
Bienfaiteur	100 F

Points de vente

Jean Daunay
Rumilly-lès-Vaudes
10260 Saint Parres les Vaudes
Au Point du Jour
1, rue Urbain-IV 10000 Troyes
La Petite Librairie
Rue des Chats 10000 Troyes

AVRIL 1982

numéro 78

LA RÉVOLTE MARNAISE
1911 - (II)

Enquête - Photos

Gérard Meunier

Maquette

Gilbert Roy

Imprimerie NÉMONT S.A.
10200 BAR SUR AUBE

Dépôt légal 1^{er} trimestre 1982
Commission Paritaire n° 53025

Reproduction interdite
sauf autorisation de l'éditeur

Cultures régionales

Avons-nous bien fait de maintenir le flambeau ?

La Safac a-t-elle eu raison de persister à recueillir les témoignages du passé, à les publier, à faire en sorte que paraisse — le plus régulièrement qu'il a été possible — son bulletin trimestriel, reflet de son ambition ?

En 1958, c'était une gageure que d'envisager que le « folklore » pût être, un jour, considéré avec sérieux par le grand public. Mais la trame s'est formée, d'un réseau de lecteurs et d'informateurs. Nous avons aidé à la formation de nombreux groupes traditionnels. Il y en a « mézhui beaucoup » qui se sont plu et se plaisent en la compagnie de notre Revue.

Et, si nous nous sentons plus à l'aise, avec le temps, si les problèmes financiers nous effraient moins que par le passé, nous le devons à tous les amis qui sont venus nous rejoindre. Nous le devons aussi aux Organismes officiels qui ont su comprendre notre travail et l'apprécier, qui ont accepté de nous aider. (1)

La Safac est heureuse et fière de se trouver ainsi, aujourd'hui, à la pointe de la réflexion, pour une authentique culture régionale. (2)

JEAN DAUNAY.

(1) En particulier la Direction Départementale du Temps Libre de l'Aube, la Caisse d'Épargne de Troyes, les Conseils Généraux de l'Aube, de la Marne, et de la Haute-Marne.

(2) C'est la raison pour laquelle la Maison de la Culture André Malraux de Reims, co-éditrice de notre bulletin n° 77 (La Saint-Vincent), nous a offert de le diffuser.

LA RÉVOLTE MARNAISE 1911

CE REVUE DE LA MARNE

Vignerons de Champagne et Vignerons de l'Aube

Le mouvement des vignerons de l'Aube a sa répercussion sur nos coteaux. — Les délégués de vingt-deux communes sont convoqués à Venteuil. — Quatre cents vignerons se rendent à la salle Lemaire. — L'examen de la situation. — Echange de vues. — Les ordres du jour. — « Si l'Aube est incorporée à la Champagne délimitée nous ferons tout notre devoir » décide l'Assemblée de Venteuil.

Il était à prévoir que l'agitation qui grandit dans l'Aube et qui se fait vigoureuse locale par les vignerons de Champagne pour obtenir l'incorporation de l'Aube à la Champagne délimitée ne laisserait pas indifférents les vignerons champenois. Depuis plusieurs jours, sans même que le mouvement qui se déroule chez nos vignerons était dans notre région, notamment à Venteuil.

faire. On m'a répliqué que cette question même était non injuste gratuite que je lui faisais. Nous avons pourtant le droit de nous adresser aux chefs de notre organisation. A une question telle, il fut répondu qu'on ne répondait pas à l'incorporation de l'Aube. P'a-t-il fait observer que la commission officielle d'enquête soumise à la demande de l'Aube se réunirait-elle nous en commission.

« Le Réveil de la Marne ». Réunion de Lagache, à Venteuil, le 11 mars 1911.

On a vu le mécontentement des vignerons de l'Aube. Dès le vote des mesures complémentaires, « ils ne songent plus qu'à demander justice. Une seule solution : la réintégration de l'Aube dans la Champagne viticole. » (80) Des comités de défense prennent naissance partout, on décide la grève du recensement, la grève de l'impôt, la grève administrative : l'Aube est paralysée.

REPRISE DE L'AGITATION A VENTEUIL, AVEC LAGACHE

Aussi l'inquiétude renaît-elle en Champagne délimitée. L'agitation recommence à se manifester. Son origine ? Venteuil, une nouvelle fois, à l'initiative de Lagache. Il lui faut désormais être à la hauteur de sa renommée.

Il invite les délégués de 22 communes à une réunion à Venteuil, salle Lemaire à 17 h 30, le 11 mars. Objet : examiner la situation créée par l'agitation dans l'Aube et rechercher les moyens de s'opposer à son incorporation dans la Champagne délimitée.

Quatre cents personnes écoutent un discours énergique de Lagache : il relate ses démarches auprès du Conseil fédéral pour lui faire remarquer qu'une action vigoureuse s'impose. Il lui reproche son inertie et critique ouvertement certains membres du Bureau « qui doivent disparaître » à cause de leur passivité.

Le Bureau fédéral tardant à répondre, autant qu'à agir, Lagache a donc pris l'initiative de cette réunion :

déjà de l'Aube. Il ne faut pas demeurer dans l'inaction ni considérer ce danger comme négligeable.

« Il n'y a », continue Bourgeois, que le soutien des trois dernières années qui donne au semblant de raison à l'Aube. C'est le seul argument — d'ailleurs fragile — qu'elle puisse invoquer. Or, il faudrait dire aux vignerons de l'Aube qu'ils vont se faire du tort à eux-mêmes en produisant à grands frais des vins blancs qu'ils ne vendront pas plus cher et l'Aube était amenée à la Champagne, alors que nous autres peut-être, nous ne sommes obligés à aucune de faire des vins rouges. Ce n'est pas seulement à notre désavantage que travaillent les Aubeois, c'est à leur propre détriment et il n'y aurait à profiter de leur mouvement s'il conduisait que les seuls fraudeurs ».

L'orateur donne un aperçu de la situation de vignoble champenois en ce moment. Il n'est pas, dit-il, optimiste et il ne faut pas s'imaginer que la fortune va revenir soudainement en Champagne.

Cris. — Non ! non ! nous le savons ; nous n'y comptons pas.

Bourgeois. — La question des prix de vente n'est pas simple. Qu'en vendez un peu plus, c'est une année s'il n'y a de la récolte, ce n'est pas double, mais après ? La loi de l'offre et de la demande jouera. Je ne l'accepte pas pour moi part. Il faudrait pour l'établissement des prix de vente déterminer le prix de revient de la pièce de vin dans chaque cave. Ne nous

trous ennemis, nous qu'en les troupe du moins la Fédération aura fait son devoir et nous à nous faire à nous régler. Nous mettrons aussi que ce nous à couvrir la responsabilité de la Fédération. Elle veut à quelque point fait cette démarche et l'histoire près de la Fédération de l'Aube.

Mailard. — Nos représentants ne qualifiés aussi.

Bourgeois. — Il faut d'abord compte être entendu. Nos représentants ne qualifiés, c'est entendu, mais nous à devons pas nous repaître éternellement de eux.

Il faut rendre une main fraternelle aux vignerons de l'Aube et leur dire qu'ils ne travaillent pas pour eux, mais pour les fraudeurs. Applaudissements. Ils ne sont pas documentés sur la que tion commerciale. Ils vivent les vignobles une fois par an et c'est tout. Voulez-vous prêter la Fédération l'autorité de cette façon forme ?

Mailard. — Rester qu'on ne pourra faire des pétitions dans chaque commune ?

Les assistants. — Nous n'avons pas pour la Fédération, mais à ordonner.

Lagache. — Nous devons dire à la Fédération : « Voici ce que nous voulons ».

Bourgeois. — Venez-vous à une délégué dans l'Aube. « Voulez-vous que ce soit la Fédération qui aille ? »

Les assistants. — Oui, mais pas tout le jour. Je me charge de dire à l'Aube.

« Nous avons à Venteuil la tête près du bonnet, peut-être parce que nous sommes sur la butte (rires) et nous avons décidé de nous remuer. » Il termine ainsi : « Si les Aubeois et ceux qui les poussent triomphent, nous n'aurons plus qu'à arracher nos vignes. (Cris : oui, il ne restera plus que cette solution) » Eh bien, c'est à nous d'indiquer à la Fédération la marche à suivre et à l'inviter à agir énergiquement. J'espère que nous ne nous quitterons pas sans avoir pris les mesures radicales indispensables. Il nous faut des hommes qui marchent, et non des endormis. »

M. Bourgeois, d'Euilly, secrétaire démissionnaire du Bureau fédéral, reprend ensuite les mêmes thèmes. Il reproche aussi à la Fédération de ne pas avoir discuté et mis en œuvre le projet de coopérative viticole dès le vote des lois complémentaires.

Lagache fait savoir qu'un remaniement du Bureau fédéral lui semble indispensable afin que chaque contrée soit mieux représentée. Enfin, il évoque la nécessité d'être renseigné au jour le jour de la situation dans l'Aube, par deux délégués qui y séjourneraient en permanence.

Deux ordres du jour sont adoptés, à l'unanimité ; les vignerons décident que « si jamais on leur imposait de nouvelles frontières, ils sauraient faire leur devoir, tout leur devoir, et montreraient, fiers de leurs droits, ce dont ils sont capables. »

On voit toute l'importance de cette réunion, lourde de menaces vis-à-vis de l'Aube en cas



de remaniement de la délimitation, vis-à-vis de la Fédération qui, manifestement, est dépassée par la base : celle-ci lui impose une action et un programme, voire de nouveaux délégués, en composant SA PROPRE LISTE formée de « certaines personnalités » aux élections lors de la prochaine Assemblée Générale.

Dans l'Aube, P. Caillot répondit vertement aux vigneronnais : « Il est remarquable que nos plus farouches adversaires soient les vigneronnais de Venteuil et Damery. Or, messieurs, il y a vingt ans, pas davantage, alors que nous vendions depuis longtemps du vin blanc au commerce des vins de Champagne, les vigneronnais de Venteuil et Damery ne faisaient que du vin rouge, qu'ils vendaient 60 à 100 F la pièce. Ils sont donc bien mal avisés de nous raconter qu'ils sont plus anciens champenois que nous ! » (81) Le ton allait monter de plus en plus entre les deux vignobles, la lutte devenait fratricide !

Malaise à la Fédération des Syndicats : Assemblée Générale du 19 mars

Bien que les mesures complémentaires fussent votées, bien que la Régie se montrât impitoyable, le trafic continuait partout : en effet, l'application stricte d'une loi n'est applicable qu'au bout de trois mois. (82)

Alors, de nouveau la colère monte, dans la montagne de Reims cette fois. Vers le 15 mars, Rilly est inondé d'affiches :

« LA BISSETROUILLE,

Tu veux nous faire crever de faim. Tu veux nous affamer. Tu fais resuculer ta bissetrouille, les vins de l'Hérault et de la Hongrie pour composer une nouvelle cuvée carte bleue. Les cossiers en ont assez.

Arrête-toi, ou gare à la potence ! »

Ramener le calme, lourde tâche pour le Comité de la Fédération, tiraillé entre la nécessité d'une lutte réfléchie contre la fraude, et les besoins d'une action énergique réclamée par une base passionnée, alors qu'il était contesté jusque dans sa composition même !

C'est dans un climat de malaise que se déroule à Ay, le 19 mars 1911, l'Assemblée générale de la Fédération. Il fallait avant tout éviter l'éclatement interne, la division, qui ne profiteraient qu'aux fraudeurs, donc neutraliser la minorité agissante de la vallée de la Marne. La matinée s'écoula en discours (de MM. Balourdet, président, Perrin, secrétaire) qui écartaient toute possibilité de discussion : obtention de la loi sur les mesures complémentaires, adhésion de la Fédération à la Confédération Générale Agricole, dont le Président, M. Bolo, fut longuement applaudi, affiliation de 17 nouveaux syndicats locaux ; en effet, les événements ralliaient de nombreux vigneronnais à une Fédération plus nombreuse que jamais.

M. Perrin brandissait aussi la menace de la création d'une coopérative à l'adresse des négociants, à qui il proposait la fixation en commun du prix du raisin, et celle de la violence à l'intention des vigneronnais de l'Aube exprimée dans l'ordre du jour final :

« Les délégués des syndicats s'engagent, dans le cas où l'Aube, usant de violence, finirait par triompher, A REPONDRE EUX AUSSI PAR LA VIOLENCE, notamment en refusant l'impôt, en exigeant la démission des municipalités et des corps élus de la Champagne délimitée. »

Il était difficile d'éviter le débat public (qui fut très bref) l'après-midi, à l'occasion de l'élection du Bureau, renouvelable en principe tous les deux ans. « En présence de faits très graves qui se sont passés, ceux qui n'étaient pas sortants se sont joints à ceux dont les pouvoirs étaient expirés. »

Le débat devint vite houleux : Balourdet accusa Bourgeois « de lui donner des coups dans le dos. » Michel, porté sur une liste dissidente, ne fut pas moins incisif : « Cette liste doit avoir un programme que je connais trop. On veut faire entrer parmi nous des éléments de discorde, des éléments révolutionnaires (exclamations et bruits). Je répudie à l'avance les voix qui me seraient données par cette liste, je le dis nettement aux amis de Venteuil. (Nouvelles exclamations et bruits). »

Révolutionnaire ! le mot était lâché. Lagache, mis en cause, puisqu'à l'origine de la liste dissidente, monta à la tribune et se défendit vigoureusement de l'être. Il justifia son action par le but à atteindre. Sinon, « peut-être la loi ne serait-elle pas encore votée (oui ! oui ! bruits). » Sa liste établie à Venteuil lors de la « réunion des crus les plus menacés » ne lui semblait pas dissidente. (83)

Après une demi-heure de débat seulement, le vote eut lieu. Lagache, n'obtenant que 84 voix sur 277, ne fut pas élu. Descarnes n'eut donc pas de successeur venteuillais.

La Fédération venait d'éviter la scission et sortait grandie, revigorée pour la lutte contre la fraude, tant auprès de la majorité des vigneronnais qu'auprès des autorités qui craignaient de nouveaux désordres ce jour-là (plusieurs brigades de gendarmes, présents à Ay, n'eurent donc pas à intervenir). C'est ce qui fait dire à certains auteurs que la journée se passa bien.

Cependant, on devine la déception, la rancoeur de Lagache qui, s'estimant dans son juste droit et constatant que les faits avaient prouvé le bien-fondé de sa conception en matière d'action, se voyait condamné par la majorité. M. Ouy défendit Lagache dans un article de presse plein d'amertume :

« Ces hommes qui, fatigués par de vaines promesses, ont lutté avec ardeur pour leurs frères de misère, ce sont des révolutionnaires ! on ne doit plus les connaître !

Bel exemple de solidarité ! Au sacrifice et au dévouement, on répond par de l'antipathie ! Pour tenir les promesses, faites solennellement à Ay, qui vous prouve que demain, vous ne serez pas obligés, vous aussi, de devenir des éléments révolutionnaires ? Bel esprit syndical d'exclure impitoyablement ceux qui, devant le danger, n'ont pas craint de faire leur devoir ! Est-ce que les plis du drapeau fédéral ne sont pas assez larges pour abriter tous les enfants de la Fédération, même les plus turbulents ? »

Certes, la Fédération avait besoin d'éléments calmes pour envisager avec sang-froid les situations les plus délicates. Mais n'accorder aucun crédit aux minorités agissantes de la vallée de la Marne — le fait ne sera pas unique — n'était-ce pas créer les conditions d'une action parallèle, en cas de désaccord, sous la poussée d'événements extérieurs ? C'est ce qui se produisit dans l'Aube et n'allait pas tarder à se passer dans la Marne.

La Marne contre l'Aube

Les vigneron marnais avaient repris, en ce mois de mars, les travaux de printemps dans l'inquiétude et subissaient encore les remous des événements passés. Le 18 mars, par exemple, 7 vigneron de Venteuil furent convoqués par M. Passerieux, juge d'instruction, pour être interrogés au sujet du sabotage de Damery : M. Lagache, Dubois, Massuèle, Poirier-Charlemagne, Voltz-Potel, Granzamy et Georges Mignon. Ils seront relâchés aussitôt.

Les vigneron aubois, peu à peu, devenaient plus virulents. Les démissions de municipalités (125 fin mars !) ou d'élus, les manifestations qui se répètent, l'agitation qui s'amplifie sous les drapeaux rouges et noirs, tout est prétexte à la mise en valeur de leurs revendications.

Comme dans la Marne, les vigneron aubois sont soutenus par l'ensemble de la population, des élus et des pouvoirs civils. L'on voit même, fin mars, le « vrai » Rédempteur, Marcellin Albert, encourager par télégramme M. Cheq, Président du Comité central : « Félicitations sincères. Courage et espoir. Pas de violence contre quiconque. Union de tous couronnera vos efforts. Suis avec vous de cœur. »

La Fédération des vigneron aubois a obtenu qu'une Commission d'enquête soit créée, afin d'étudier les usages locaux et constants de l'Aube en ce qui concerne la viticulture ou la vente de vins dans la Marne en vue de la champagnisation. Cette commission est partout bien accueillie dans l'Aube, mais augmente l'inquiétude dans la Marne.

Les vigneron marnais sentent le danger ; il faut agir vite : les réunions, les démarches se multiplient : le Conseil fédéral se réunit le 25 mars, et proteste contre « les prétentions injustifiées de l'Aube ». Les Venteuillats se réunissent le 29 mars.

Afin de prouver le bien-fondé de la délimitation, le Bureau fédéral se rend à Paris et s'adresse à la commission d'enquête qui, déjà, termine ses travaux.

Le Bureau rencontre Léon Bourgeois le 3 avril, car on vient de déposer sur le bureau de la Chambre des Députés un projet visant à la suppression de la délimitation. La presse reproduit les arguments des négociants de la Bistrouille qui ne cachent même plus leurs bons rapports avec les vigneron de l'Aube : les vins produits en Champagne délimitée ne suffiront jamais à la demande ; de plus, les vins de l'Aube sont indispensables pour réaliser des coupages de bonne qualité, les vins inférieurs de la Marne étant inutilisables seuls.

Ils concluent : « Comme la question est, pour vous comme pour nous, une question de vie ou de mort, nous sommes disposés à faire, par nos cavistes, le nécessaire pour amener les gens de la Marne à composition. »

Ces négociants voulaient donc « manipuler » leurs cavistes pour arriver à leurs fins ! Ce qui faisait écrire au journaliste du « Réveil de la Marne » (5 avril) avec une certaine prémonition : « Combien de fois faudra-t-il que nous criions casse-cou à ceux qui tiennent comme à plaisir à semer le vent dans ce pays pour récolter la tempête ? »

Le Gouvernement entre les deux vignobles

L'on voit alors le Gouvernement, impressionné par la vigueur auboise comme il l'avait été par celle de la Marne, pencher tout à tour vers l'une ou l'autre de ces deux thèses, persuadé du bien-fondé de chacune d'entre elles. Et chacune de ses prises de position suscitera l'espoir ou la colère dans l'un ou l'autre camp.

Le Président du Conseil reçoit le Préfet de l'Aube, puis, le 15 mars, les élus de la Marne, ensuite ceux de l'Aube. Aux uns, il déclare que la délimitation est faite, et bien faite. Aux autres, « si cette dénomination s'appuie chez vous — et je le crois — sur des usages locaux bien constants, votre droit est incontestable. Faites-le valoir et je vous aiderai à obtenir justice. »

« Qui trompe-t-on ? demande « le Réveil de la Marne ». M. Monis dit blanc aux représentants de la Marne, et noir aux élus de l'Aube. »

Activités fébriles de toutes parts

Le 4 avril, au cours d'un débat important au Sénat, M. Rambourg, Sénateur de l'Aube, veut interpellier le gouvernement au sujet des événements qui troublent son pays. La Haute Assemblée, approuvant M. Monis, le Président du Conseil (qui veut gagner du temps) repousse la discussion à huitaine.

Ce même jour, M. Léon Bourgeois, Sénateur de la Marne, combat avec l'éloquence qui lui est particulière une motion tendant à la suppression des délimitations.

Tandis que, dans l'Aube, les vigneron attendent toujours les résultats de la Commission d'enquête, les membres du Bureau fédéral sont invités à présenter à la Commission de l'Agriculture le dossier qui a servi à l'établissement de la délimitation.

Alors, contrairement à ce que M. Monis avait promis quelques jours auparavant aux vigneron marnais, cette Commission décide, le 6 avril, par 21 voix contre 2, de réintégrer les vignobles de l'Aube, de l'Aisne, de la Haute-Marne et de la Seine-et-Marne dans la Champagne délimitée, sous la réserve de l'indication de la provenance des vins.

Cette décision mécontente tout le monde : « Nous sommes joués, dit M. Cheq, (chef de la Ligue de Défense des vigneron de l'Aube qu'il avait créée en février 1911 et qui avait vite supplanté la Fédération de P. Meunier). C'est le champagne de l'Aube qui revient par cette porte dérobée. Prévenons tout de suite

Le Réveil de la Marne

Journal Quotidien, Républicain-Radical

ABONNEMENTS (payables d'avance)
AN (Département) 1.800.
AN (Autre Département) 2.000.
Les abonnements partent du 1^{er} et du 15 de chaque mois.

Louis LE PAGE, Rédacteur en Chef
ÉPERNAY - 6, Rue de la Poste, 6 - ÉPERNAY
TÉLÉPHONE N° 1.22

PRIX DES INSERTIONS
Nouvelles Locales 10 lignes
Nouvelles régionales 12 lignes
Quotidiens 15 lignes
Les annonces sont adressées au Bureau du Journal, 6, rue de la Poste, au dépôt de l'impression.

ÉPERNAY, 31^{er} 3^e FÉVRIER 1911.

terre ou Révolution

« terre », dans toute l'étendue de la France, du département de la Marne à la fin de la République, les vignerons de la Marne ont été les premiers à manifester leur mécontentement. Ils ont été les premiers à manifester leur mécontentement. Ils ont été les premiers à manifester leur mécontentement.

« terre », dans toute l'étendue de la France, du département de la Marne à la fin de la République, les vignerons de la Marne ont été les premiers à manifester leur mécontentement. Ils ont été les premiers à manifester leur mécontentement. Ils ont été les premiers à manifester leur mécontentement.

« terre », dans toute l'étendue de la France, du département de la Marne à la fin de la République, les vignerons de la Marne ont été les premiers à manifester leur mécontentement. Ils ont été les premiers à manifester leur mécontentement. Ils ont été les premiers à manifester leur mécontentement.

« terre », dans toute l'étendue de la France, du département de la Marne à la fin de la République, les vignerons de la Marne ont été les premiers à manifester leur mécontentement. Ils ont été les premiers à manifester leur mécontentement. Ils ont été les premiers à manifester leur mécontentement.

« terre », dans toute l'étendue de la France, du département de la Marne à la fin de la République, les vignerons de la Marne ont été les premiers à manifester leur mécontentement. Ils ont été les premiers à manifester leur mécontentement. Ils ont été les premiers à manifester leur mécontentement.

« terre », dans toute l'étendue de la France, du département de la Marne à la fin de la République, les vignerons de la Marne ont été les premiers à manifester leur mécontentement. Ils ont été les premiers à manifester leur mécontentement. Ils ont été les premiers à manifester leur mécontentement.

« terre », dans toute l'étendue de la France, du département de la Marne à la fin de la République, les vignerons de la Marne ont été les premiers à manifester leur mécontentement. Ils ont été les premiers à manifester leur mécontentement. Ils ont été les premiers à manifester leur mécontentement.

« terre », dans toute l'étendue de la France, du département de la Marne à la fin de la République, les vignerons de la Marne ont été les premiers à manifester leur mécontentement. Ils ont été les premiers à manifester leur mécontentement. Ils ont été les premiers à manifester leur mécontentement.

« terre », dans toute l'étendue de la France, du département de la Marne à la fin de la République, les vignerons de la Marne ont été les premiers à manifester leur mécontentement. Ils ont été les premiers à manifester leur mécontentement. Ils ont été les premiers à manifester leur mécontentement.

« terre », dans toute l'étendue de la France, du département de la Marne à la fin de la République, les vignerons de la Marne ont été les premiers à manifester leur mécontentement. Ils ont été les premiers à manifester leur mécontentement. Ils ont été les premiers à manifester leur mécontentement.

« terre », dans toute l'étendue de la France, du département de la Marne à la fin de la République, les vignerons de la Marne ont été les premiers à manifester leur mécontentement. Ils ont été les premiers à manifester leur mécontentement. Ils ont été les premiers à manifester leur mécontentement.

« terre », dans toute l'étendue de la France, du département de la Marne à la fin de la République, les vignerons de la Marne ont été les premiers à manifester leur mécontentement. Ils ont été les premiers à manifester leur mécontentement. Ils ont été les premiers à manifester leur mécontentement.

« terre », dans toute l'étendue de la France, du département de la Marne à la fin de la République, les vignerons de la Marne ont été les premiers à manifester leur mécontentement. Ils ont été les premiers à manifester leur mécontentement. Ils ont été les premiers à manifester leur mécontentement.

Vignerons de Champagne et Vignerons de l'Aube

Les Vignerons de l'Aube, de la Haute-Marne, de la Seine-et-Marne vont être incorporés à la Champagne délimitée.

Une importante réunion à la Commission de l'Agriculture. — Une proposition invitant le Gouvernement à incorporer les vignobles saisis de la délimitation est adoptée.

« terre », dans toute l'étendue de la France, du département de la Marne à la fin de la République, les vignerons de la Marne ont été les premiers à manifester leur mécontentement. Ils ont été les premiers à manifester leur mécontentement. Ils ont été les premiers à manifester leur mécontentement.

« terre », dans toute l'étendue de la France, du département de la Marne à la fin de la République, les vignerons de la Marne ont été les premiers à manifester leur mécontentement. Ils ont été les premiers à manifester leur mécontentement. Ils ont été les premiers à manifester leur mécontentement.

Projet d'agrandissement de la Champagne délimitée. 8 avril 1911.

Les vignerons qu'ils viennent, plus que jamais, à la manifestation de dimanche. »

Le vignoble marais est tout autant furieux : des inscriptions visant les négociants sont tracées durant la nuit à Damery, le 31^{er} Dragons des gendarmes. Quant au Bureau fédéral qui se tient en permanence à Paris, il renouvelle de pressants appels au calme, tout en protestant énergiquement contre les résolutions de la Commission d'Agriculture. Il préviendrait tous les syndicats affiliés que la permanence sera ouverte tous les jours au Café du Soleil à Epernay jusqu'à la solution du conflit.

Déjà à Cumières sont placardées des affiches : « Avant de périr, nous saurons faire tout notre devoir. » Signé : le Comité de Défense des intérêts des vignerons ruinés. »

Le 9 avril, comme l'avait prévue M. Cheq, une manifestation monstre se déroule à Troyes. Des vignerons marais se mêlent à la foule, en observateurs. Dans la Marne, le « Syndicat antiphyloxérique et contre la fraude » de Damery tient son assemblée générale extraordinaire. « Prévenus on ne sait comment », les vignerons des communes voisines au nombre de 600, sont là aussi. Ils décident malgré tout d'attendre dans le calme

Manifestation de Troyes. 11 avril 1911.

1^{er} Année (4^e Série). — N° 250.

5 Centimes

Mardi 11 Avril 1911

Le Réveil de la Marne

Journal Quotidien, Républicain-Radical

ABONNEMENTS (payables d'avance)
AN (Département) 1.800.
AN (Autre Département) 2.000.
Les abonnements partent du 1^{er} et du 15 de chaque mois.

Louis LE PAGE, Rédacteur en Chef
ÉPERNAY - 6, Rue de la Poste, 6 - ÉPERNAY
TÉLÉPHONE N° 1.22

PRIX DES INSERTIONS
Nouvelles Locales 10 lignes
Nouvelles régionales 12 lignes
Quotidiens 15 lignes
Les annonces sont adressées au Bureau du Journal, 6, rue de la Poste, au dépôt de l'impression.

ÉPERNAY, 31^{er} 3^e FÉVRIER 1911.

Vignerons de Champagne et Vignerons de l'Aube

manifestation de Troyes. — Elle fut moins importante qu'on ne l'annonçait. — Les incidents. Dans la Marne — Le Comité Municipal de Montbéliard démissionne. — Une réunion à Damery. — Six cents vignerons s'assemblent spontanément et examinent la situation dans le calme, mais avec la résolution énergique de ne point laisser toucher à leur droit.

« terre », dans toute l'étendue de la France, du département de la Marne à la fin de la République, les vignerons de la Marne ont été les premiers à manifester leur mécontentement. Ils ont été les premiers à manifester leur mécontentement. Ils ont été les premiers à manifester leur mécontentement.

« terre », dans toute l'étendue de la France, du département de la Marne à la fin de la République, les vignerons de la Marne ont été les premiers à manifester leur mécontentement. Ils ont été les premiers à manifester leur mécontentement. Ils ont été les premiers à manifester leur mécontentement.

« terre », dans toute l'étendue de la France, du département de la Marne à la fin de la République, les vignerons de la Marne ont été les premiers à manifester leur mécontentement. Ils ont été les premiers à manifester leur mécontentement. Ils ont été les premiers à manifester leur mécontentement.

« terre », dans toute l'étendue de la France, du département de la Marne à la fin de la République, les vignerons de la Marne ont été les premiers à manifester leur mécontentement. Ils ont été les premiers à manifester leur mécontentement. Ils ont été les premiers à manifester leur mécontentement.

« terre », dans toute l'étendue de la France, du département de la Marne à la fin de la République, les vignerons de la Marne ont été les premiers à manifester leur mécontentement. Ils ont été les premiers à manifester leur mécontentement. Ils ont été les premiers à manifester leur mécontentement.

« terre », dans toute l'étendue de la France, du département de la Marne à la fin de la République, les vignerons de la Marne ont été les premiers à manifester leur mécontentement. Ils ont été les premiers à manifester leur mécontentement. Ils ont été les premiers à manifester leur mécontentement.

« terre », dans toute l'étendue de la France, du département de la Marne à la fin de la République, les vignerons de la Marne ont été les premiers à manifester leur mécontentement. Ils ont été les premiers à manifester leur mécontentement. Ils ont été les premiers à manifester leur mécontentement.

« terre », dans toute l'étendue de la France, du département de la Marne à la fin de la République, les vignerons de la Marne ont été les premiers à manifester leur mécontentement. Ils ont été les premiers à manifester leur mécontentement. Ils ont été les premiers à manifester leur mécontentement.

« terre », dans toute l'étendue de la France, du département de la Marne à la fin de la République, les vignerons de la Marne ont été les premiers à manifester leur mécontentement. Ils ont été les premiers à manifester leur mécontentement. Ils ont été les premiers à manifester leur mécontentement.

« terre », dans toute l'étendue de la France, du département de la Marne à la fin de la République, les vignerons de la Marne ont été les premiers à manifester leur mécontentement. Ils ont été les premiers à manifester leur mécontentement. Ils ont été les premiers à manifester leur mécontentement.

« terre », dans toute l'étendue de la France, du département de la Marne à la fin de la République, les vignerons de la Marne ont été les premiers à manifester leur mécontentement. Ils ont été les premiers à manifester leur mécontentement. Ils ont été les premiers à manifester leur mécontentement.

« terre », dans toute l'étendue de la France, du département de la Marne à la fin de la République, les vignerons de la Marne ont été les premiers à manifester leur mécontentement. Ils ont été les premiers à manifester leur mécontentement. Ils ont été les premiers à manifester leur mécontentement.

« terre », dans toute l'étendue de la France, du département de la Marne à la fin de la République, les vignerons de la Marne ont été les premiers à manifester leur mécontentement. Ils ont été les premiers à manifester leur mécontentement. Ils ont été les premiers à manifester leur mécontentement.

« terre », dans toute l'étendue de la France, du département de la Marne à la fin de la République, les vignerons de la Marne ont été les premiers à manifester leur mécontentement. Ils ont été les premiers à manifester leur mécontentement. Ils ont été les premiers à manifester leur mécontentement.

« terre », dans toute l'étendue de la France, du département de la Marne à la fin de la République, les vignerons de la Marne ont été les premiers à manifester leur mécontentement. Ils ont été les premiers à manifester leur mécontentement. Ils ont été les premiers à manifester leur mécontentement.

« terre », dans toute l'étendue de la France, du département de la Marne à la fin de la République, les vignerons de la Marne ont été les premiers à manifester leur mécontentement. Ils ont été les premiers à manifester leur mécontentement. Ils ont été les premiers à manifester leur mécontentement.

« terre », dans toute l'étendue de la France, du département de la Marne à la fin de la République, les vignerons de la Marne ont été les premiers à manifester leur mécontentement. Ils ont été les premiers à manifester leur mécontentement. Ils ont été les premiers à manifester leur mécontentement.

« terre », dans toute l'étendue de la France, du département de la Marne à la fin de la République, les vignerons de la Marne ont été les premiers à manifester leur mécontentement. Ils ont été les premiers à manifester leur mécontentement. Ils ont été les premiers à manifester leur mécontentement.

« terre », dans toute l'étendue de la France, du département de la Marne à la fin de la République, les vignerons de la Marne ont été les premiers à manifester leur mécontentement. Ils ont été les premiers à manifester leur mécontentement. Ils ont été les premiers à manifester leur mécontentement.

« terre », dans toute l'étendue de la France, du département de la Marne à la fin de la République, les vignerons de la Marne ont été les premiers à manifester leur mécontentement. Ils ont été les premiers à manifester leur mécontentement. Ils ont été les premiers à manifester leur mécontentement.

« terre », dans toute l'étendue de la France, du département de la Marne à la fin de la République, les vignerons de la Marne ont été les premiers à manifester leur mécontentement. Ils ont été les premiers à manifester leur mécontentement. Ils ont été les premiers à manifester leur mécontentement.

« terre », dans toute l'étendue de la France, du département de la Marne à la fin de la République, les vignerons de la Marne ont été les premiers à manifester leur mécontentement. Ils ont été les premiers à manifester leur mécontentement. Ils ont été les premiers à manifester leur mécontentement.

« terre », dans toute l'étendue de la France, du département de la Marne à la fin de la République, les vignerons de la Marne ont été les premiers à manifester leur mécontentement. Ils ont été les premiers à manifester leur mécontentement. Ils ont été les premiers à manifester leur mécontentement.

« terre », dans toute l'étendue de la France, du département de la Marne à la fin de la République, les vignerons de la Marne ont été les premiers à manifester leur mécontentement. Ils ont été les premiers à manifester leur mécontentement. Ils ont été les premiers à manifester leur mécontentement.

« terre », dans toute l'étendue de la France, du département de la Marne à la fin de la République, les vignerons de la Marne ont été les premiers à manifester leur mécontentement. Ils ont été les premiers à manifester leur mécontentement. Ils ont été les premiers à manifester leur mécontentement.

facteur en Chef
oterne, 6 - ÉPERNAY
N° 1.22

PRIX DES INSERTIONS :		
NOUVELLES LOCALES.....	la ligne	1 fr. »
RÉCLAMES, TROISIÈME PAGE.....	—	3 fr. 50 »
QUATRIÈME PAGE.....	—	0 fr. 25 »
ANNONCES DE QUATRE LIGNES ET AU-DESSUS.....	—	1 fr. »
Les annonces avec adresse aux bureaux du Journal, 0 fr. 50 en plus		
La publicité est payable d'avance		

renfoula la commission et la Cham-
(Applaudissements sur divers bancs.)
M. le président du Conseil qui tout
seure ni a reproché d'évaluer parce
le règlement n'a empêché de soule-
ver nouveau devant vous nos proposi-
tions et que j'ai du me borner à
indiquer la discussion du rapport de la
mission, je répondrai qu'il s'est, en
squence, trompé et enfin, à la Cham-
je demanderais de ne pas faire sien-
tisme de son rapporteur et de ne pas
lire que le rapport la lie, pas plus
le n'est empêché de discuter parce
le Conseil d'Etat est saisi.
et dit dans le rapport que le Con-
seil d'Etat n'a à s'occuper que des an-
ciennes coutumes et des anciens privilè-
ges.

Delmas. — C'est la loi et c'est
qui l'avez fait appliquer. (Tous
très bien ! sur divers bancs.)

André Lefèvre. — Je l'ai fait pour
l'effective la loi de 1808 qui était
et ; mais c'est précisément parce
et la loi et que je la juge malvaise
je demande à la Chambre de la
faire abroger.

« Le Réveil de la Marne », 12 avril 1911. Avant les événements.

Vignerons de Champagne et Vignerons de l'Aube

La décision du Gouvernement mécontente à nouveau
les Aubois. — Dans la Marne. — Cinq cents
vignerons se réunissent à Venteuil. — Ils
sont calmes mais prêts à toute éventualité.
La réunion des Présidents de Syndicats
viticoles à Epernay. — L'interpellation
Rambourgt au Sénat.

Comment la journée d'hier s'est-elle terminée ? plus haut. Il part cette nuit pour Paris.

les décisions du Parlement et le mot d'ordre
du Bureau fédéral.

Toutefois, au cours du retour, de légers
dégâts sont commis au vendangeoir de M.
Hoblot à Venteuil, tandis qu'à Damery, des
carreaux sont cassés chez un négociant. Pen-
dant la nuit, des inscriptions sont tracées sur
les murs de certains autres : « Mort aux frau-
deurs ! Mort aux voleurs ! Assassins ! etc. »

Réunions aussi à Monthelon, à Mardeuil où
200 vignerons se déclarent prêts à défendre
leur cause.

M. Monis prend alors la décision de saisir le
Conseil d'Etat des revendications de l'Aube.

Le 10 avril, au cours d'une séance de la
Chambre des Députés, deux députés deman-
dent que la question de la délimitation soit
discutée le mercredi 12 avril. Ce débat jugé
dangereux est repoussé, pour laisser le
Conseil d'Etat délibérer en toute impartialité.

Le soir même, à Venteuil, 500 vignerons,
hommes, femmes, enfants, vieillards, se réu-
nissent salle Lemaire, avec quelques person-
nes des villages voisins. Les Venteuillais
avaient délégué MM. Lagache, Dubois et
Laval pour aller assister à l'importante ma-
nifestation qui avait eu lieu à Troyes la veille.

Lagache décrit son voyage, et le défilé im-
pressionnant, derrière les drapeaux tricolores,
ou même noirs ou rouges, ce qui révolte l'or-
ateur : selon lui, ce fait n'aurait pas été toléré
dans la Marne où le gouvernement semble
agir plus énergiquement que dans l'Aube. Il
fait part aussi des revendications aubois.

Enfin, l'assemblée adopte un ordre du jour
où pèse la menace de démission des conseils
municipaux et de la grève de l'impôt. Puis on
se sépare à 21 h 15, pour aller après une dure
journée de labeur aux vignes, et sans savoir
qu'on est à la veille de terribles événements.

lettre de MM.

mise après le
et du vote du
n d'agricultu-
rtie concernat
munes viticoles
nquage délimi-
relative à la
sociales d'origi-
tine un nouveau
sents ;

Puis et Masot
d'Etat montre
dée de la Cham-
a tout aussi in-
encore compli-
si suffisamment

la justice goup-
pel à l'initia-
et notamment à
de l'Aube ;

révolte de voir
diples d'usages
ient de fournir
demande de M.
entraînés sur en-
casser la mesure

on ;
ne, au cas où une
aurait pas à bref
supplément à en-
résultat qui, fata-
ment parmi les po-
tendrait au dé-
it entier ;

de Bar-sur-Aube
ant sous cou-
lieux, laissent
de cette résolu-
qui l'a provoqué

our Paris

l'Aube, 10 avril
se que l'on a ap-
avait définitive-
et de la propo-
de M. Monis
Cheruy, qui dé-
pour représen-

Villemaux.

La Réunion de Venteuil

Tout le village s'assemble. — Le
compte rendu de la mani-
festation de Troyes. — L'or-
dre du jour. — Patrouille
dans la nuit.

Avant de rendre compte de la réunion
de Venteuil à laquelle nous avons assis-
té hier soir, il nous faut signaler l'exa-
gération exorbitante des nouvelles lan-
cées à Paris au sujet des événements de
dimanche à Damery et de l'effervescence
qui s'est manifestée dans le vignoble.
Nous ne citerons que cette dépêche, datée
de Reims, que nous trouvons dans
l'Aurore :

Par contre, la nuit de dimanche a été fort
agitée dans la région d'Epernay.

Des groupes de vignerons ont parcouru
cette nuit-là, en chantant l'« Internationale »,
les communes d'Y, Venteuil, Damery, Cu-
miers, Hautvillers. Bientôt, deux troupes,
composées l'une de cinq cents, l'autre d'un
millier de manifestants, furent réunies et se
portèrent, la première sur Damery, la seconde
sur Venteuil.

À Damery, les vignerons entourèrent la
maison Jacquot et se mirent aussitôt à en
faire le siège. Une grêle de pierres s'abattit
sur les fenêtres de l'habitation particulière
de M. Jacquot. En quelques instants, toutes
les vitres sautèrent et leurs débris jonchè-
rent le sol. Puis les assignats s'attaquè-
rent aux celliers. Armés d'écornes poutres
qu'ils balançaient en cadence, ils éfoncè-
rent les portes des celliers et s'enfoncè-
rent en trombe. En un clin d'œil, tout fut
brisé, saqué.

Pendant ce temps, l'autre troupe ap-
prait à Venteuil contre la maison d'un autre
commerçant en vins, M. Hublot. Les manifes-
tants incendièrent la maison qu'ils bombar-
dèrent à coups de pierres. Le résultat ne se fit
pas attendre ; toutes les fenêtres, toutes
comme des débris, tombèrent bientôt en
morceaux.

À Damery, sur la porte de la maison Be-
lloc, des inconnus ont écrit : « On te fera
sautez ! »



Décisions gouvernementales

Jamais, peut-être, les débats des assemblées ne furent suivis avec autant d'anxiété que ce 11 avril 1911 : on savait, depuis le matin que M. Rambourgt, Sénateur de l'Aube, allait interpellier le Sénat sur la délimitation de la Champagne viticole.

Aussi, par ce beau jour de printemps, les vignerons de la Marne sont-ils en attente. Ils savent aussi qu'à 14 heures, les 102 présidents des Syndicats locaux doivent se réunir à Epernay, au Café du Soleil, sous la présidence de M. Balourdet, président du Bureau fédéral. Celui-ci a délégué MM. Perrin et Poitevin à Paris. Tous deux doivent suivre les débats du Sénat et leur feront connaître les décisions gouvernementales.

Dès le début de l'après-midi, on apprend avec soulagement que M. Rambourgt renonce à son interpellation et s'en remet, lui aussi, à l'avis du Conseil d'Etat. M. Balourdet fait l'exposé de la situation. A 17 heures, un ordre du jour de confiance à la Fédération est voté à l'unanimité par les 102 présidents, qui déclarent attendre « avec calme et confiance la décision du Conseil d'Etat. »

Mais, à la même heure, M. Denoix, Sénateur de la Dordogne, reprend le projet de M. Rambourgt à son compte. Le Sénat délibère et vote cette motion qui devait avoir de si fâcheuses conséquences :

« Le Sénat, confiant dans le Gouvernement pour déposer le plus vite possible un projet de loi assurant la répression de la fraude SANS MAINTENIR LES DÉLIMITATIONS TERRITORIALES qui sèment la division entre les Français, passe à l'ordre du jour. »

L'intention de supprimer la délimitation allait passer aux yeux des vignerons marnais pour une **décision**. Ce malentendu déclencha l'explosion.

L'INSURRECTION

Propagation de la nouvelle

Il est 19 heures. Aussitôt, MM. Perrin et Poitevin adressent un télégramme à M. Michel-Lecacheur à Epernay, au Café du Soleil. La nouvelle est confirmée par les journalistes d'Eprenay qui viennent, eux aussi, d'en être avertis.

A la Fédération, on décide d'abord de garder la nouvelle secrète. Mais Perrin a également prévenu sa femme. Chez elle, se trouve un ami qui en fait part à Marcel Ouy, à Cumières. Celui-ci prévient Souhaut à Damery, lequel en rend compte aussitôt au Conseil municipal, réuni pour délibérer sur les retraites ouvrières. L'information parvient ainsi à tous les villages de la « Petite Marne ».

Michel-Lecacheur se rend compte que la nouvelle sera vite connue : il décide de la révéler aux présidents présents. Parmi eux se trouve Lagache, il rejoint aussitôt Venteuil en auto, traversant les villages déjà en effervescence : le bruit court que la délimitation est supprimée. La colère gronde partout.

C'est ce que constatent les journalistes qui se rendent à Venteuil, à une réunion prévue par Lagache depuis plusieurs jours : (— il devait rendre compte de la réunion des 102 présidents à Eprenay.) — Ils vont être aux premières loges, pour assister à l'émeute.

Enorme sabotage à Damery : 11 avril 1911

Tout à coup, vers 21 heures, les fusées paragrêles éclatent à Cumières ; d'autres leur répondent à Venteuil, Boursault, etc., réveillant parfois les vignerons déjà couchés, fatigués par leurs travaux de bêcherie ; le tocsin retentit à tous les clochers.

Le juge d'instruction dira plus tard que Lagache, traversant Cumières, se rendit chez M. Ouy auquel il donna l'ordre de tirer deux bombes afin de réunir les vignerons sur la place de chaque village, et surtout de ne pas en tirer quatre, car ce serait le signal d'une marche vers Eprenay. (84)

Le ton monte : on parle de trahison, de hâte d'en finir. A Damery, le Conseil municipal démissionne. Lagache arrive à Damery et prie tout le monde assemblé devant la mairie d'attendre son retour de Venteuil. Des vignerons de Damery l'accompagnent, confisquant les voitures des journalistes qui viennent d'arriver. On monte vers Venteuil et l'on croise déjà des personnes qui descendent vers Damery.

A l'entrée du pays, Lagache trouve une grande partie des habitants déjà assemblés. Méfiants envers la presse, notamment la presse parisienne, ils jettent des pierres sur ces intrus ; mais on reconnaît les vignerons de Damery qui les accompagnent, on se calme et on s'approche pour écouter Lagache. Il les met au courant de la situation et les engage à attendre les instructions du Bureau fédéral. Il les invite aussi à se rendre à une réunion qui va avoir lieu à Damery immédiatement.

Mais les choses vont vite : pendant que les Venteuillats se concertent et descendent à Damery, les habitants de ce pays s'agitent :

« Il faut en finir ! — Oui, mais attendons tout le monde — Mais ceux de Fleury sont déjà là ! — Et ceux de Venteuil ? — Il y en a déjà, le reste va descendre — Mais si nous attendons trop, nous aurons les soldats. Dans une demi-heure, les dragons d'Eprenay peuvent être là. »

Les fusées paragrêles éclatent toujours. Et voilà que tout à coup cette foule, où flottent des drapeaux rouges, se met en branle. Les clairons sonnent, les cris fusent. Quelques instants plus tard, on entend des coups sourds : on enfonce la porte d'une maison de commerce reconnue comme se livrant à la fraude. Des femmes disent : « Oh ! les malheureux ! mais tant pis, il le faut ! » Les portes et les fenêtres cèdent, on se précipite à l'intérieur. Au premier sous-sol, on frappe les bouteilles, au deuxième sous-sol, on éventre les foudres et les pièces de vin ou de liqueur. Peu après, on patauge dans le vin jusqu'à mi-mollet, au milieu du verre cassé. On jette dans la rue des paquets d'étiquettes, des colletteries, des prospectus, que l'on brûle au milieu des cris ; on frappe les machines. (85)



Sabotage de la Maison de Castellanne, à Dizy. 11 avril 1911. (Bibl. Epernay).

Sabotages à Dizy et à Ay

Le vignoble de la vallée de la Marne s'était enflammé en plusieurs endroits : aussitôt, la nouvelle du projet de suppression de la délimitation connue, en moins d'une heure, 1 200 vignerons s'étaient rassemblés à Dizy.

Dès 21 heures, venant de Cumières, Hautvillers, etc., ils arrivèrent devant « la maison de Dizy », unique négociant. Le directeur les reçut, mais en vain : pas plus lui que deux gendarmes arrivés sur les lieux ne purent s'opposer à la casse et au pillage du matériel, dont une bonne partie fut « démenagée » sur la voie publique, afin de constituer trois barricades, pour empêcher l'arrivée des dragons. A 21 h 30, le sabotage était terminé, donnant lieu à un énorme mouvement de curiosité dans le village. Les dragons d'Epernay, détachés sur l'ordre du Sous-Préfet, arrivèrent trop tard.

Après avoir hissé le drapeau rouge à la mairie, les manifestants se rendirent à Ay, en chantant la Champenoise. Mais la troupe était là, qui chargea les émeutiers avec brutalité, sabre au clair. Certains furent refoulés, d'autres avaient à peine commencé à vouloir s'introduire chez un négociant que déjà les dragons les repoussaient. Mais deux celliers furent sabotés quand même.

Les conséquences étaient prévisibles : au train de minuit et quart, le Préfet accourt à Epernay ; il décide de sévir avec vigueur, interdit les attroupements qui seront dispersés par la force après les trois sommations d'usage. Il décide aussi de faire occuper militairement le vignoble : les chasseurs à cheval de Reims et de Châlons sont convoqués d'urgence, le 106^e Régiment d'Infanterie de Châlons également, qui renforceront le 31^e Dragons d'Epernay. Ils ont pour consigne d'empêcher tout sabotage, surtout de protéger

Epernay, en tout cas d'agir avec prudence, face aux civils.

A 6 h 50, les 15^e et 5^e régiments de chasseurs à cheval arrivent à Epernay : un escadron du 15^e est dirigé sur Ay, un autre sur Cumières, un autre à Mardeuil, et enfin à Dizy. Un escadron du 5^e est envoyé à Reuil, un autre à Damery, un autre enfin à Venteuil. Par milliers, les soldats affluent, se regroupant sur les places de la ville, sous l'œil intéressé des curieux. Le vignoble est inondé par la troupe.

La terrible journée du 12 avril 1911

Démissions de conseils municipaux

Voici l'aube du 12 avril, ensoleillée et pure. On se lève de bonne heure dans le vignoble, et l'on court chez les voisins échanger ses impressions. Après de tels événements, on s'attend à une journée calme. Pourtant, la colère n'est pas calmée partout : à Cumières, les cavaliers, qui ont pris place dans la cour de la mairie et de l'école (les élèves ont congé) empêchent à plusieurs reprises d'y hisser le drapeau rouge. A 9 h 30, le Conseil municipal démissionne.

Celui de Venteuil s'était réuni dès 7 heures et démissionne dans sa totalité, considérant :

- que l'agitation des vignerons de l'Aube et leurs violences paraissent avoir influé sur les pouvoirs publics,
- que la délimitation de la Champagne viticole qui avait donné satisfaction aux vignerons de la Marne paraît menacée,
- que la justice de la cause défendue par la Fédération des Syndicats est entière, malgré tous les agissements des fraudeurs qui sont les instigateurs des violences des vignerons de l'Aube,
- qu'après le vote de la délimitation et celui des mesures complémentaires, il paraît inadmissible que le Parlement puisse se déjuger. »

LA DÉLIMITATION DE LA CHAMPAGNE. — Révolte des Vignerons
 Le 12 avril 1911, en apprenant le vote du Sénat, demandant la suppression générale des délimitations, les vignerons de la région d'Épernay se portent sur Ay et Damery faiblement défendus et durant dix heures, sous leur fureur de destruction, pillent les celliers, détruisent le matériel, incendient les maisons causant des dégâts évalués à 30 millions.

1 — Vignes incendiées sur le territoire d'Ay. ND Phot.



Il décide de ne reprendre ses fonctions que si le Parlement repousse toutes atteintes aux lois protectrices de la Champagne délimitée. (86) Il ne se réunira plus avant le 4 juillet 1911.

On s'attend à une journée calme. Et pourtant, voici que des estafettes cyclistes parviennent dans tous les villages et annoncent aux présidents des syndicats locaux que les vignerons doivent se rendre d'urgence à Ay où doit avoir lieu un grand meeting pour protester contre les brutalités du 31^e Dragons et pour manifester. Ces messagers se disent envoyés par la Fédération, par Michel-Lecacheur. En fait, c'est faux : Michel, plus tard, s'en défendra vivement, et M. Ouy le démentira aussi, le 12 avril.

La discipline joue à fond, les populations vont obéir aux ordres.

La grande marche vers Ay

Aussitôt, à 8 heures, les bombes paragrêles montent au-dessus des toits de chaque village, le tocsin sonne, le mot d'ordre se répand : hommes, femmes, jeunes, se préparent à partir. Seuls resteront au village, comme la veille d'ailleurs, les vieillards, les infirmes, les jeunes enfants. A Venteuil, on se dirige en groupes vers la sortie du pays ; voici qu'un escadron de chasseurs à cheval arrive, escorté d'une vingtaine de gendarmes. L'officier lance : « Je demande la route d'Arty — C'est tout droit ! lui répond-on — Alors, laissez-nous passer » On s'écarte : la troupe passe au carrefour et tout à coup se fragmente en plusieurs groupes qui viennent barrer chaque rue, autour des manifestants : les vignerons sont pris dans la souricière.

Dragons attendant les ordres, à Ay.



Les policiers ont sans doute pour but d'arrêter Lagache et Dubois. Mais la soucière est mal fermée : tout le monde se faufile dans une ruelle, comme il en existe dans tous les villages champenois, entre les maisons, et tous s'éclipsent à travers les vignes, (« en foule » à cette époque), où la cavalerie impuissante ne peut que s'empêtrer. (87)

En riant du bon tour joué à l'armée, on descend à Damery, vers 10 heures. Alors commence LA GRANDE MARCHÉ vers Ay. Des groupes se forment, on discute, les esprits s'échauffent, on apprend la charge brutale des Dragons, on s'arme au passage d'un échelas, on chante la « Champenoise », pour se donner du courage ou pour permettre au tambour ou au clairon qui s'époumone à l'avant de se reposer. Là encore, les opinions politiques, les croyances religieuses, les classes sociales qui divisaient les vigneron s'effacent devant la solidarité générale.

Une voiture de presse suit de près ; une femme lui crie : « Qu'on nous donne du pain. C'est parce que nous n'en pouvons plus que nous sommes décidés à tout saboter. Vous pouvez le dire, Monsieur l'imprimeur ! »

A 10 h 30, les groupes approchent de Dizy, en une file qui n'en finit plus, ayant évité Cumières que l'on sait gardé par la troupe. Les vignerons de Venteuil, Damery, Fleury, Boursault, Reuil, Baslieux, Belval, Orquigny, Cuchery, Cuisles, Cumières, Romery, Cormoyeux, Ceully, Passy-Grigny, Port-à-Binson, Troissy, Vauciennes, Verneuil, Vincelles, etc., se mêlent en un indescriptible enthousiasme populaire.

Mais la fatigue se fait sentir : certains s'arrêtent à Dizy, achètent un peu de pain et de fromage.

Au loin, on aperçoit de grandes colonnes de fumée : ce sont les paillassons anti-gelée d'une célèbre maison de commerce qui flambent. Les bourgeons de vigne, hélas, seront brûlés en même temps. Cela a pour effet d'exciter les esprits. On presse le pas, on a hâte d'arriver.

Cependant, certains sont déjà à destination. Sur la place d'Ay noire de monde, sont groupés des milliers de manifestants. Des camélots auraient vendu des feuilles imprimées sur place qui relatent les événements de la nuit. On s'exalte à la lecture de ces récits.

Des groupes de manifestants arrivent aux portes de la ville ; les rues sont barrées par un escadron du 31^e, devant lequel s'alignent deux rangs de chasseurs. On approche du barrage, certains crient « Vive l'armée ! » Le choc va-t-il se produire ? Un vieux vigneron indique une ruelle où l'on se faufile et l'on contourne Ay par les vignes. Par centaines, on s'infilte ainsi dans la ville, mettant à profit le point faible de la cavalerie qui n'est à l'aise que sur terrain dégagé. Il est onze heures. (88)

La manifestation d'Ay

Place de l'Hôtel de ville, Emile Moreau, (présent comme par hasard !), harangue une foule immense. Il décide une réunion au préau

des écoles qui s'emplissent instantanément. Moreau prêche le calme : « Pas de collision avec l'armée ! » Il préconise la grève de l'impôt.

Un comité, installé place de la mairie, recueille les signatures de ceux qui acceptent ce refus de l'impôt. Rapidement, ce cahier se couvre de signatures. Les malheureux ne se doutent pas que les autorités s'en serviront pour exercer des poursuites après les sabotages, et même la ville d'Ay lorsqu'elle poursuivra les communes incriminées dans les événements.

Des orateurs prennent la parole, dont M. Ouy, qui incite les vignerons à la résistance. L'un de ceux-ci monte à la tribune, brandissant une planche d'une caisse à champagne brisée et s'écrie : « Ce qu'il faut faire, c'est ça ! » On malmène un peu la Fédération qu'on trouve trop molle, on invite les membres du Bureau fédéral à participer à une réunion. (89)

Ils arrivent vers 11 h 30. Michel-Lecacheur arrache le drapeau rouge, déclare s'opposer à la manifestation prévue, même si elle est pacifique. Les vignerons s'écrient alors : « Nous la ferons sans vous ! »

Dès lors, la Fédération est dépassée par les événements. Toujours opposée au sabotage, aux démissions de municipalités, au refus de l'impôt, et au drapeau rouge, elle va être incapable de dominer la situation.

A midi, 5 000 manifestants au moins sont massés devant la mairie. Un clairon sonne le rassemblement, et un long cortège se met en route, pendant que retentit le tocsin au clocher de la ville. Parcourant les rues d'Ay derrière le drapeau rouge, les clairons et les tambours, les révoltés, l'échelas toujours à la main, scandent : « A Bas l'Aube ! Regardez le bataillon d'acier ! Mort aux fraudeurs ! »

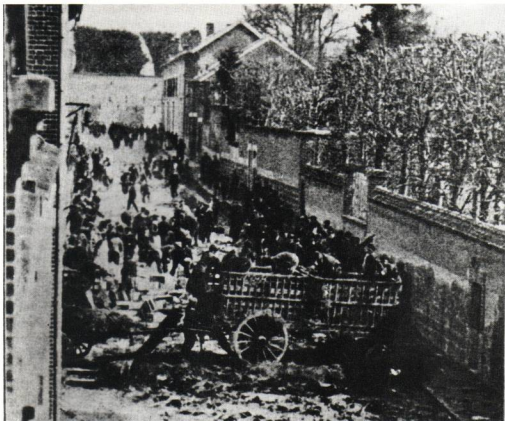
On se dirige vers Epervy, mais à la sortie d'Ay, on se heurte au barrage de troupes. On s'engage alors dans le boulevard du Nord, on brise les vitres de 5 immeubles de gros négociants. Les chasseurs accourent ; on crie : « Vive le 17^e ! » C'est en quelque sorte inviter les militaires à fraterniser avec le peuple, comme ce régiment le fit pendant les émeutes du Midi, trois ans auparavant.

Mais un lieutenant fait mettre sabre au clair. Alors les femmes s'élançant au poitrail des chevaux, intrépides. L'ordre de charger est donné : les manifestants s'enfuient.

La violence

La charge a lieu, brutale. Des vignerons, dont des Venteuillats, passent sous les sabots des chevaux. Les autres parviennent à grimper sur le mur qui surplombe le Boulevard du Nord, et bombardent l'armée d'échelas, de mottes de terre, de pierres prises dans les vignes voisines, blessant plusieurs soldats. La violence est communicative et s'amplifie : de nombreuses charges sont exécutées qui divisent et disséminent le cortège dans Ay.

Profitant d'une accalmie, les manifestants reprennent haleine. On emmène les blessés dans une pharmacie afin de soigner les blessures occasionnées par des coups de sabre. On se précipite dans les cafés, on s'allonge



Ay. Une barricade. « L'illustration ».

sur le sol, épuisé après une nuit d'insomnie suivie d'une longue randonnée sans avoir pris de nourriture.

De nouveaux sabotages

Mais, déjà, s'accomplissent des événements irréparables : les émeutiers ont formé des barricades aux deux extrémités du boulevard du Nord. Dès que l'armée approche, elle reçoit des projectiles de toute nature de ceux qui sont juchés sur le mur, eux-mêmes protégés par un grillage.

Une centaine de personnes pénètrent dans l'établissement d'un gros négociant (les sabotages ne furent jamais que l'œuvre d'une minorité, les autres regardant faire) en forçant les portes à l'aide de béliers improvisés. Les scènes de sabotage de la veille se renouvellent.

On entre aussi dans les appartements privés, où l'on pille l'argenterie, le linge, où l'on détruit aussi ; on pénètre dans les celliers où l'on défonce les fûts. Certains s'enfuient avec leur butin : bouteilles, objets divers..., d'autres cassent des bouteilles sur le pavé des rues où les sabots des chevaux, désormais, ne pourront plus se poser.

Soudain, un incendie se déclare. Puis c'est un second établissement qui est livré au pillage et aux flammes, puis un troisième. Tour à tour, tous les gros négociants voient leur immeuble brûler. Dans la rue, le vin coule à flots dans les caniveaux, en l'absence d'ordres, la gendarmerie n'intervient pas.

L'armée impuissante regarde les incendies : elle attend des renforts mais ceux-ci, insuffisants, restent à Epernay pour protéger cette ville.

Ceux qui remontent des bouteilles par papiers entiers ne les brisent pas toutes : ils en offrent, des mains se tendent, des bouchons sautent afin de calmer une soif que la marche du matin, la chaleur et la fatigue ont attisée. Le vin coule trop, échauffe les têtes, et, dans la nuit, on rencontrera sur le bord des trottoirs de nombreux manifestants ivres morts, incapables de regagner leur domicile.

Le soir tombe. De longues colonnes de fumée montent dans le ciel d'Ay. Certains, les larmes aux yeux, contemplent le désastre et murmurent : « C'est trop ! c'est trop ! Nous ne croyions pas qu'on serait allé si loin ! » Mais des groupes passent devant eux, drapeau en tête, et hurlent : « Ce n'est jamais trop quand il s'agit de faire une révolution ! »

En fait, si, c'était trop ! Et ces actes, qui seront mis, bien sûr, sur le compte d'éléments « étrangers », discréditeront les vignerons aux yeux des populations qui leur étaient auparavant favorables.

Alors, beaucoup de vignerons regagnent leur village, regardant au loin les leurs rouges qui éclairent le ciel d'Ay. Seuls les extrémistes, les gens louches ou ivres vont parcourir les rues d'Ay jusqu'à une heure avancée de la nuit, jusqu'à l'arrivée de nouvelles troupes qui effectueront encore de nombreuses charges, puis les premières arrestations.



RÉVOLUTION EN CHAMPAGNE - AVRIL 1911
 Dans les rues d'AY Manifestants et Dragons en présence

(E.D.)





Scènes d'émeute. Boulevard du Nord, à Ay.





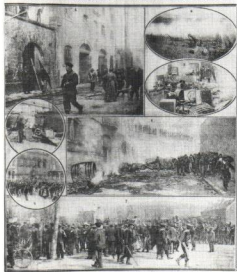
Incendie des Ets Geldermann et des celliers de M. Ducoin.



Patrouille de cavalerie. Boulevard du Nord à Ay. (Bibl. Epernay).



Une véritable Jacquerie vient d'éclater dans la Marne

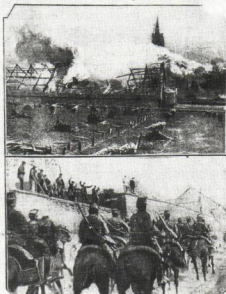


« Excelsior » du jeudi 13 avril 1911.

La Jacquerie en Champagne

L'ÉMEUTE EST DÉCRÉE DANS LA MARNE

Des maisons flambent - Des caves sont pillées - La troupe



AY DÉVASTÉ PAR L'INCENDIE

« Le Matin », Jeudi 13 avril 1911.



La révolte à Epernay

Pendant ce temps, d'autres vignerons, venant de Pierry, Moussy, Monthelon, Saint-Martin-d'Ablis essayaient d'entrer à Epernay. M. Népoty se rend à leur rencontre et essaie de les raisonner ; peine perdue ! Les barrages militaires n'étant pas plus efficaces, les émeutiers réussissent à s'infiltrer dans la ville par les vignes.

Un premier établissement est touché : 15 hommes et 12 femmes qui y travaillent ne peuvent éviter la destruction d'un foudre de 100 hl, de 12 000 bouteilles dans le cellier, de 62 pièces de vin.

Puis ils s'attaquent au dépôt du transporteur qui avait été incriminé lors des événements d'Hautvillers : là, ils éventrent 17 fûts de 600 litres et 3 pièces. Arrive un détachement de gendarmes qui ne doivent leur salut que grâce à la charge furieuse de fantassins et de dragons ; les coups de sabre répondent aux coups d'échalias, ferrés au milieu des cris : « Crosse en l'air ! Assassins, assassins ! »

Les vignerons se réfugient dans des cafés ; des arrestations sont opérées. « Pendant cinq bonnes minutes, c'est une véritable chasse à l'homme », (90)

L'affolement est complet à Epernay où les négociants ferment tous leurs portes. Les employés fuient, emportant ce qu'ils peuvent. On apprend qu'une maison de commerce de Pierry a aussi subi des dommages. La ville ne tarde pas à être en état de siège.

A la demande de M. Népoty, les renforts militaires, d'ailleurs, affluent sans cesse, venant de Châlons, Bar-le-Duc, Reims, Sainte-Menheould. Le Préfet vient d'arriver à la Sous-Préfecture ; le tribunal correctionnel siège en permanence, et juge sans délai les émeutiers pris en flagrant délit.

A 23 heures, le Préfet déclare : « C'est la guerre civile. Cette fois, on va déblayer sans faute. 13 000 hommes de troupe vont se trouver réunis demain matin aux alentours d'Epernay... » tandis que la Fédération proteste de toutes ses forces contre l'usurpation qui a été faite de son titre pour provoquer les déplacements des vignerons à Ay et Epernay !...

Quant aux parlementaires, les sénateurs Léon Bourgeois, Vallé, Monteuillart, et les députés Péchadre, de Monteibbo, Drelon, Haguenin, Lenoir, Haudos, ils télégraphient à la Fédération qu'ils seront sur les lieux le lendemain matin :

« Devant situation exceptionnellement grave, vous conjurons user en votre nom et au nôtre de toute votre influence sur vignerons pour éviter malheurs irréparables, protester contre toute violence, et rappeler que le salut de toute juste cause est dans le respect des lois. »

La Chambre des Députés, comptant parmi ses membres des défenseurs de la délimitation, tels les députés de la Marne ou même Jean-Jaurès, décide par un vote d'informer celui du Sénat et de s'en remettre au Conseil d'Etat. Cela devait créer un conflit presque insoluble entre les deux assemblées.

Ce vote parlementaire, la présence de la troupe, le sentiment général de tristesse des vignerons devant un spectacle aussi désolant qu'ils n'avaient pas voulu, tout créait les conditions favorables à un retour au calme pour le lendemain.

LA PACIFICATION

D'un côté s'organisait la répression ; de l'autre, on faisait le bilan, dès le matin du 13 avril 1911. La presse affichait des titres à sensation :

L'Echo de Paris : Scènes révolutionnaires.

La Démocratie : La Jacquerie en Champagne. Scènes de révolution. Epernay et Ay à feu et à sang.

Le Journal : La Révolution en Champagne. Armés de fourches et d'échalias, les vignerons saccagent et incendient. Ils ont pillé plus de quinze maisons. Les charges de la troupe ne les arrêtent pas. Le sang coule et le pillage continue.

Jour d'apaisement donc, sauf à Vinay où 500 vignerons saccagent une maison de commerce. — Là encore, l'armée arrive trop tard. — sauf aussi, et encore, ... à Venteuil.

Matinée chaude à Venteuil

Dès sept heures du matin, les fusées recommencent à exploser dans les villages de la vallée de la Marne. Aussitôt, les vignerons prennent le chemin de Venteuil.

A 11 heures du matin, plus de 2 000 d'entre eux se trouvent réunis sur la place, devant la mairie où flotte le drapeau rouge. On coupe les fils téléphoniques et l'on dresse des barrières à l'entrée de la localité pour en défendre l'accès à la troupe. La Démocratie écrit : « l'agitation est extrême à Venteuil qui paraît être le foyer de tout le mouvement. »

Tour à tour, Marcel Ouy, puis M. Bourgeois prennent la parole, et examinent la nouvelle situation, créé par le vote de la Chambre. D'accord avec la foule, ils décident d'attendre maintenant dans le calme, mais de s'opposer toutefois à ce qu'aucune arrestation soit opérée à la suite des événements. « Oui, oui, crient les participants au meeting, on nous arrêtera plutôt que d'arrêter un seul d'entre nous. »

A midi, un ordre du jour est établi :

« Les vignerons de 16 communes viticoles de la Marne réunis à Venteuil au nombre de 2 000 le 13 avril 1911 protestent contre l'occupation militaire de Venteuil et des autres communes viticoles où, malgré les démissions des municipalités, l'ordre ne sera pas troublé. Ils déplorent d'avoir été obligés d'user de moyens violents pour protester contre l'ordre du jour du Sénat qui ruinait leurs espérances. Ils déplorent aussi que ces violences aient été suivies des incendies qui en furent la conséquence. Une délégation de ces 16 communes sera chargée d'intervenir auprès du Gouvernement pour qu'aucune arrestation ne soit opérée à la suite des événements... Ils affirment la solidarité de tous les vignerons marnais et revendiquent leur part égale de responsabilité dans les événements. »

La "Jacquerie" en Champagne

SCENES DE REVOLUTION

Epernay et Ay à feu et à sang

LE DEBAT D'HIER A LA CHAMBRE

LA JOURNEE D'HIER
Compte-rendu
et impressions
de
notre correspondant particulier
(PAR COURRIER SPECIAL)

Ensemble, 22 avril, 10 heures. — Notre correspondant de la Champagne nous envoie le compte-rendu de la journée d'hier, avec des détails très intéressants. Les événements de la journée d'hier ont été très intéressants. Les événements de la journée d'hier ont été très intéressants. Les événements de la journée d'hier ont été très intéressants.

APRES LE PILAGE
Le pillage a été très intéressant. Les événements de la journée d'hier ont été très intéressants.

« La Démocratie » du jeudi 13 avril 1911.

Après ce vote, les participants regagnèrent leur village. Dès lors, la journée allait se passer sans incidents.

Toutefois, sur ces entrefaites, on signale l'arrivée d'un escadron du 6^e Cuiraissiers. Tout le monde accourt aux deux sorties de Venteuil, vers les barrages, faits de charrettes, de tessons de bouteilles répandus sur les routes d'Arty et de Damery.

Les troupes arrivent à la barricade de la route de Damery (placée approximativement à la hauteur du monument aux morts actuel). L'armée marque un temps d'arrêt devant cet obstacle, d'autant plus infranchissable que les

La Révolution en Champagne

ARMES DE FOURCHES ET D'ÉCHALAS
LES VIGNERONS SACCAGENT ET INCENDIENT

ILS ONT PILÉ
PLUS DE QUINZE MAISONS
Les charges de la Troupe
de la mort arrêtées pas
LE SANG COULE
et le pillage continue



Charges de la troupe de la mort d'Epernay et de la brigade de la mort. Le sang coule et le pillage continue.

Les événements de la journée d'hier ont été très intéressants. Les événements de la journée d'hier ont été très intéressants. Les événements de la journée d'hier ont été très intéressants.

APRÈS
Le pillage a été très intéressant. Les événements de la journée d'hier ont été très intéressants.

Les événements de la journée d'hier ont été très intéressants. Les événements de la journée d'hier ont été très intéressants. Les événements de la journée d'hier ont été très intéressants.

Les événements de la journée d'hier ont été très intéressants. Les événements de la journée d'hier ont été très intéressants. Les événements de la journée d'hier ont été très intéressants.

Les événements de la journée d'hier ont été très intéressants. Les événements de la journée d'hier ont été très intéressants. Les événements de la journée d'hier ont été très intéressants.

Les événements de la journée d'hier ont été très intéressants. Les événements de la journée d'hier ont été très intéressants. Les événements de la journée d'hier ont été très intéressants.

Les événements de la journée d'hier ont été très intéressants. Les événements de la journée d'hier ont été très intéressants. Les événements de la journée d'hier ont été très intéressants.

« Le Journal » du jeudi 13 avril 1911.

Venteuillais viennent d'allumer du goudron. Il y en a partout : derrière le mur de flammes, mais aussi dans les vignes qui surplombent la route, au nord. On est fermement décidé à ne pas laisser entrer les militaires. Les femmes se montrent les plus acharnées, encouragent leurs hommes et invectivent les cavaliers, qui viennent, pense-t-on, arrêter Lagache et Dubois. Effectivement, ceux-ci font l'objet de mandats d'arrêt.

Aussi viennent-ils de s'enfuir vers le Bois-du-Roi. Du haut de la colline, Lagache suit les mouvements de troupe avec une paire de jumelles.

ANNEE - V. 1911

Six Pages

Date de la France

5 Centimes

REVUE BLANCHE 1911

L'ÉCHO DE PARIS

NOUVELLES DU MONDE ENTIER

Administration : 10, PLACE DE L'OPÉRA

Abonnements : 100 francs - 100 francs - 100 francs

Publicité : 100 francs - 100 francs - 100 francs

LA DOUCE FRANCE

De la France à la France
de l'homme de 40-50 ans français

Le grand public de la France de 40-50 ans est un public très intéressant. Les événements de la journée d'hier ont été très intéressants. Les événements de la journée d'hier ont été très intéressants.

Les événements de la journée d'hier ont été très intéressants. Les événements de la journée d'hier ont été très intéressants. Les événements de la journée d'hier ont été très intéressants.

ÉCHOS

Un bon Homme

Les événements de la journée d'hier ont été très intéressants. Les événements de la journée d'hier ont été très intéressants. Les événements de la journée d'hier ont été très intéressants.

LA CHAMPAGNE EN RÉVOLTE

Scènes révolutionnaires

Maisons dévastées et incendiées. — Les troupes impuissantes devant l'émeute.

Les événements de la journée d'hier ont été très intéressants. Les événements de la journée d'hier ont été très intéressants. Les événements de la journée d'hier ont été très intéressants.

Les événements de la journée d'hier ont été très intéressants. Les événements de la journée d'hier ont été très intéressants. Les événements de la journée d'hier ont été très intéressants.

Le Réveil de la Marne

Journal Quotidien, Républicain - Radical

ABONNEMENTS (rapide d'envoi)
134 45 (Paris)
EN 45 francs (hors Paris)
R.S.

Louis LE PAGE, Rédacteur en Chef
EPERNAY - 6, Rue de la Patroie, 6 - EPERNAY

TELEPHONE - N° 1.22

PRIS DES INSERTIONS
Moyenne (10 lignes)
Chaque insertion
Annonces (10 lignes)
Annonces (10 lignes)

Les abonnements partent du 1^{er} et du 15 de chaque mois

LA REVOLUTION EN CHAMPAGNE

Maisons sabotées. — Charge de cavalerie. — Le sang coule

Il est une chose certaine, c'est que la révolution champenoise n'est pas une simple révolte de paysans. Elle est une révolution sociale, une révolution de la classe ouvrière contre la classe possédante.

Soirée d'émotion

C'est une soirée de cette nature, une soirée de cette émotion, que nous avons connue à Epernay, le 13 avril 1911.

Une et la même émotion, une et la même émotion, que nous avons connue à Epernay, le 13 avril 1911.

Une et la même émotion, une et la même émotion, que nous avons connue à Epernay, le 13 avril 1911.

Une et la même émotion, une et la même émotion, que nous avons connue à Epernay, le 13 avril 1911.

Une et la même émotion, une et la même émotion, que nous avons connue à Epernay, le 13 avril 1911.

Jeudi 13 avril 1911.

Pendant de longues minutes, l'officier essaie de parler. Peine perdue. Las de voir ses troupes tenues en échec, il demande à parler aux responsables du pays et déclare : « Ecoutez, j'ai ordre d'entrer dans Venteuil coûte que coûte. Vous avez tous été soldats, vous savez ce qu'est un ordre. Je fais appel à votre bon sens. »

Alors les vigneron, comprenant qu'il n'y a plus de résistance possible, démontent la barricade. Grâce à cet officier compréhensif et patient, qui a plus usé de diplomatie que de force, les troupes entrent dans le village sans violence. On dit même qu'il a commandé à ses hommes d'y pénétrer à pied en tenant le cheval par la bride. Certains disent aux Venteuillais : « Vous avez eu de la chance d'avoir affaire à cet officier. Un autre, à sa place, aurait fait les sommations, puis aurait donné l'ordre de charger ! »

Le dernier bastion de la révolte champenoise venait de tomber. L'insurrection était pratiquement terminée.

Les troupes dans le vignoble

Cet escadron du 6^e Cuirassiers s'installe dans la cour de l'école de garçons de Venteuil. Le soir même arrivait une compagnie du 31^e régiment d'infanterie de Paris, dont la moitié s'installa à Tincourt, et l'autre à Venteuil. Plus de 300 soldats occupaient le pays. Ils ne devaient repartir qu'au mois d'août. Seul resta un piquet de gendarme qui ne quitta Venteuil qu'à la vengeance.

Au bout d'un certain temps, la troupe fraternisa avec la population, quand les passions furent tombées. Les soldats logeaient chez l'habitant dont ils réquisitionnaient les bâtiments. Les cavaliers recherchaient les maisons comprenant une écurie. Cependant, ils étaient nourris à leur cantine.

La grande taille des cuirassiers, le prestige de l'uniforme émuèrent plus d'une jeune fille. On dit que des idylles se nouèrent, et les gars du village étaient jaloux : « Y en a que pour

les soldats », disaient-ils. (A leur départ, bien des beaux yeux laissaient perler une larme).

En ce matin du 13 avril, tous les villages du vignoble marnais furent donc investis par l'armée : 15 000 hommes étaient arrivés à Epernay qui grouillait de soldats. Des cuirassiers et des chasseurs campaient avec leurs chevaux sur le Jard, sur la place de l'Hôtel de ville. Sans cesse, des patrouilles circulaient dans la ville.

Il fallait interdire l'entrée de la ville aux manifestants qui pouvaient venir de la vallée de la Marne, réduire les derniers soubresauts qui agitaient le vignoble : tandis que les curieux s'agglutinaient pour contempler l'étendue des dégâts, des vigneron, par petits groupes, tentaient de nouveau d'entrer dans Ay ou Epernay par les vignes. Mais l'armée, formée de fantassins, s'engageait facilement entre les ceps et les dispersait facilement. Le rapport de forces avait basculé. Les vigneron les sentaient bien et n'insistèrent pas, se promettant seulement de recommencer à leur départ.

L'agitation par contre s'éloignait de l'épicerie : »

Derniers soubresauts

Le 13 avril toujours, dès 7 heures, explosion de fusées vers Pierry et Avize, en même temps que dans la vallée de la Marne. Quelque temps après, 70 pièces de vin étaient éventrées par 300 vigneron à Vinay, dans le cellier d'un négociant qui leur avait pourtant offert, mais vainement, un dédit de 5 000 F et signé une promesse de ne plus faire aucune expédition avant décembre. Le temps d'aller signer à la mairie, et le méfait était accompli. L'arrivée des militaires permit de disperser les émeutiers.

A Reuil, des coups de pistolet furent tirés sur une patrouille de dragons, sans blesser personne. A Damery, des vigneron mécontents essayèrent d'enfoncer les portes de la perception afin de mettre le feu aux rôles de impositions.



Arrivée des troupes en gare d'Eprenay. 13 avril 1911.

Bivouac place de l'Hôtel de Ville.



Les troupes gagnent le vignoble.





Le 7^e Dragons à Epernay.



Bivouac. (Bibl. Epernay).



TINCOURT — Grande-Rue

*Vue prise pendant
l'occupation de 1914*



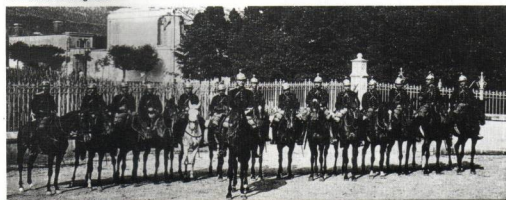
Spéciale, Etablissements Goulet-Perpin



Le 15^e Chasseurs gardant les bâtiments de l'Union Champenoise.



L'armée dans le vignoble.



78-24

La répression

Le matin également, les parlementaires marnais arrivaient à Epernay. Ils se rendent aussitôt au Café du Soleil où siège le Comité de la Fédération, et expliquent le vote émis par la Chambre le jour précédent, qui infirme celui du Sénat, exprimant l'espoir que ce vote ramènera le calme. Alors le Comité rédige un pressant appel au calme et invite les municipalités à reprendre leur démission, les habitants à suspendre la grève de l'impôt. Beaucoup de conseils municipaux resteront sourds à cet appel.

Puis à 15 heures, les parlementaires visitent les ruines fumantes d'Ay, et laissent éclater leur indignation. Léon Bourgeois déclare à la presse : « C'est là une chose terrible, effroyable... Nous savons maintenant que des éléments étrangers au pays et révolutionnaires se sont mêlés aux manifestants... C'est à la justice maintenant de faire la lumière à ce sujet et à établir les responsabilités. »

De fait, on enquête beaucoup, on arrête beaucoup. Trente personnes sont déjà incarcérées, dont Lucien Moreau, frère d'Emile Moreau. Leur nombre va grossir pendant les jours suivants. Chez certains d'entre eux, on a trouvé des bronzes, des tableaux, des pendules, volés dans les maisons pillées... Le Parquet d'Eprenay lance des mandats d'arrêt contre Lagache et Dubois, considérés comme les principaux meneurs depuis l'hiver dernier.

A minuit, le Préfet recherche avec le Sous-Préfet le moyen le plus efficace pour effectuer l'arrestation de ces deux hommes dans les meilleures conditions. En effet, « les autorités n'investissent pas sans inquiétude cette expédition à Venteuil. On sait en effet que ce matin, 2 000 vigneronniers réunis ont décidé de s'opposer par tous les moyens aux arrestations qui pourraient avoir lieu dans leur pays ». (91) Aussi l'affaire fut-elle bien menée.

L'arrestation de Dubois

Après une journée passée dans le Bois du Roi, Dubois et Lagache étaient redescendus au village pour souper dans leur famille, en cachette. Les allées et venues d'une personne éveillent les soupçons de la police. Selon le journal « Le Courrier du Nord-Est », Lagache, méfiant, préféra aller coucher au bois dans une cabane de bûcherons, avec quelques amis. Dubois, lui, dormit chez lui.

« Déjà, on imprimait dans « L'Excelsior » les portraits des deux « promoteurs du mouvement », Dubois, « Le Rédempteur de la Champagne », et Lagache, « son lieutenant », figurant au milieu des clichés montrant les destructions d'Ay, l'arrivée des parlementaires à Eprenay ou les soldats bivouaquant sur les places de la ville. Tous deux trouvaient là une célébrité nationale magnifiée par les uns, violemment blâmée par les autres.

Vendredi 14 avril 1911. 4 h 30 du matin. L'arrestation des deux hommes est imminente. Les journalistes, bien renseignés, arrivent à Venteuil. Ils vont assister à l'opération policière :

« A ce moment, tout est encore calme et désert. Un profond silence plane sur le petit bourg. Les volets et les portes de toutes les maisons sont fermés. Les vigneronniers dorment encore, d'un œil peut-être, mais ils dorment. Au fronton de la mairie flotte, sous le clair de lune, un modeste drapeau rouge cravaté de noir. La cour de l'école est occupée par 80 hommes du 6^e Cuirassiers.

Grelottant de froid et d'insomnie, nous faisons les cent pas. Peu à peu, le jour se lève. Les coqs chantent joyeusement. Venteuil se réveille. Quelques vigneronniers, la hotte au dos, se dirigent vers les vignes et nous dévisagent curieusement.

Il est 5 h 30. Le soleil point à l'horizon. Tout à coup, un homme passe en courant devant la mairie et entre dans une maison voisine. Bientôt, un autre homme, à l'allure décidée, sort de cette maison, puis se dirige à toutes jambes hors du village par la route conduisant à Reuil. De la direction opposée débouchent en trombe cinq gendarmes à cheval : ils aperçoivent le fuyard, lancent leurs chevaux bride abattue sur lui. L'homme est arrêté, il ne fait aucune résistance : c'est Edmond Dubois.

Dans la partie basse du village, on entend des rumeurs : un groupe de gendarmes met pied à terre et entre chez Emile Lagache. Derrière eux, à 50 mètres, arrivent au pas de course vingt gendarmes à pied, six inspecteurs de la Sûreté, et... un serrurier. Plus loin, un escadron de cavalerie s'arrête à l'entrée du village.

La population crie : « Vive Dubois ! »

La nouvelle que les gendarmes viennent d'arriver dans Venteuil se répand comme une traînée de poudre. En un clin d'œil, tous les habitants, qui ont compris ce qui va se passer, sont dans la rue. Les uns se portent devant l'habitation de M. Lagache, la plus grande maison du village vont se masser place de la mairie, près de la maison de M. Dubois. Déjà gendarmes et cuirassiers forment un barrage devant les portes cochères de ces deux immeubles. M. Lagache n'est pas chez lui. Prévenu également par un vigneron que les gendarmes arrivaient, il a pu réussir à s'enfuir sans être vu, en s'engageant sur le coteau quelque peu boisé situé au nord du pays.

Mais voilà que M. Dubois, encadré de gendarmes, est conduit à son domicile. Il est furieusement acclamé au passage. Les cris de « Courage ! Vive Dubois ! » retentissent. Simultanément, les inspecteurs de la Sûreté perquisitionnent chez les deux vigneronniers. Chez M. Lagache, on saisit quelques manifestes récents. Chez M. Dubois, une correspondance assez volumineuse est mise sous scellés.

La foule veut délivrer le prisonnier.

Durant ces opérations judiciaires, la colère de la foule a grandi. Des injures, des menaces sont proférées à l'adresse des policiers, des gendarmes, du gouvernement. Le capitaine de gendarmerie fait à la hâte décharger le fourgon à vivres des cuirassiers, où s'entassent le pain et de l'avoine, et fait ranger la voiture à cinq mètres de la porte de M. Dubois. Il est 6 heures et quart. La perquisition

LE DÉSASTRE EST INCALCULABLE

L'ÉMEUTE DANS LA MARNE

Après six jours de répression et de répression, les émeutiers ont été vaincus. Les émeutiers ont été vaincus. Les émeutiers ont été vaincus.



ÉMEUTES CONTRE ÉMEUTES

La grève de Vauxcelles

Les émeutiers ont été vaincus. Les émeutiers ont été vaincus. Les émeutiers ont été vaincus.



LA MARCHÉ DÉTRUIT, EN 1911

14 avril 1911. « L'Éclair » du 14 avril 1911.

LA PATRIE

ORGANE DE LA DÉFENSE NATIONALE

Le numéro 5

Henri ROCHFERT

Directeur : EMILE MASSARD

Le numéro 5

50 centimes

La Matinée dans la Marne : Nouveaux Pillages

UNE COLONNE D'ÉMEUTIERS EN MARCHÉ SUR REIMS

TRIBUNE LIBRE

Vote de confiance

La Chambre est en train de voter une loi de confiance. La Chambre est en train de voter une loi de confiance.

Dernières Nouvelles de la Matinée

Télégrammes d'Epernay

LES ÉMEUTIERS

pièges, sabotage

DÉSIST DES BARRIÈRES

LE GACRÉ PARLEMENTAIRE

Ministère menacé

Le ministre est menacé. Le ministre est menacé. Le ministre est menacé.

14 avril 1911.

La Libre Parole

La France aux Français!

Directeur : EDOUARD DRUMONT

Guerre aux Fraudeurs !

La MARNE OCCUPÉE MILITAIREMENT

15,000 hommes de troupes contiennent l'Émeute

NOUVELLES SCÈNES DE DÉBAÛCHE. — LE HILAN DU DÉSASTRE



Billet du Matin

A DÉTENTE EN CHAMPAGNE.

SEIZE MILLE SOLDATS
OCCUPENT LA RÉGION D'ÉPERNAY

VISITE, APRÈS L'ORAGE, DES LIEUX DÉVASTÉS



A. V. — Les établissements Bréger après l'incendie. — En bas : Un orfèvre saisi, trouvé, dans le coffre-fort, que quel débris de son atelier de bijoux.

Épernay, 13 avril. (Par dépêche au « Petit » spécial). — La nuit et la journée d'été relativement calmes : il n'y eut, à Épernay, aucun incident. Une vingtaine d'habitants partirent, hier, alors qu'ils procédaient au pillage de la maison Bréger, puis, conduits, escortés par les gendarmes, à Reims, où ils furent arrêtés. Plusieurs parmi eux portaient des bijoux non gravés à la suite et aux mains. Ils sont traités probablement devant la cour militaire.

Un nombre respectable de Vigieriens ont été saisis. — (Par dépêche au « Petit » spécial).

« Le Journal » et « Le Matin » du 14 avril 1911.

— Oui, oui, crièrent les vigneronniers... »



Phot. « Matin »

Les derniers soubresauts de l'émeute

Les élus de la Marne visitent les ruines

ON OPÈRE DES ARRESTATIONS



En haut : Les débris de la maison Bréger, après l'incendie. — En bas : Un orfèvre saisi, trouvé, dans le coffre-fort, que quel débris de son atelier de bijoux.

« Le Matin » du 14 avril 1911.



Dragon de garde, à Épernay. (Bibl. Épernay).

EXCELSIOR

Journal Illustré Quotidien

Publication : Librairie-Sciences-Arts-Sports-Théâtre - Éditions

Le pillage d'Épernay - Après le passage de l'émeute



76-27

est terminée. Le « Rédempteur de la Champagne » demande à boire un verre de vin. Il embrasse ses enfants, sa mère, sa belle-mère et sa grand-mère âgée de 84 ans, puis courageusement il se place entre deux inspecteurs de la Sûreté qui l'empoignent par le bras pour le conduire au fourgon. Il apparaît sur le seuil de la porte et salue ses concitoyens en agitant sa casquette.

Assitôt, passant sous le poitrail des chevaux, des femmes pleurant à chaudes larmes se précipitent sur les policiers et tentent de délivrer Dubois. Griffés, frappés, insultés, les agents aidés de gendarmes à pied réussissent non sans peine à conserver leur prisonnier. Mais M. Dubois, qui aperçoit le fourgon dans lequel on doit le faire monter, a un haut-le-corps.

« Non, clame-t-il d'une voix rauque ! je ne monterai pas dans ce chariot ! Les agents qui m'ont arrêté m'ont promis qu'on m'emmènerait en automobile. Je ne veux pas qu'on m'emmène dans ce tombereau. Non, je ne veux pas monter dans une voiture pareille ! »

L'instant est critique. La foule se rue sur les policiers et les gendarmes. Mais ceux-ci enlèvent littéralement M. Dubois et le poussent violemment dans le fourgon. La voiture démarre au galop de ses deux chevaux, cinglés de vigoureux coups de fouet. Dix cuirassiers renforcent l'escorte de gendarmes, et dans un tourbillon de poussière, attelage et cavaliers disparaissent dans la direction d'Epervain. Des femmes et des hommes s'élançant rageusement à la suite du « panier à salade » improvisé et jettent des pierres sur les cavaliers formant le cortège.

Pendant une demi-heure, la population de Venteuil, qui vient de subir sa première défaite vis-à-vis de l'autorité, fait retentir des cris de haine et de vengeance. « Nous les vengerons ! crie-t-on. Quand les soldats seront partis, nous recommencerons à saboter les fraudeurs, qui doivent complètement fuir de chez nous. »

A cette crise de désespoir tragique succède une petite joie : chacun se gausse des policiers et des gendarmes chargés d'opérer l'arrestation de Lagache, qui sont repartis bredouilles, après avoir vainement questionné Mme Lagache et M. Lagache père, pour connaître la retraite du fuyard...

Jusqu'à huit heures du matin, des groupes animés discutent dans les rues de Venteuil. Un vigneron, accompagné de Lagache père, vient annoncer à tous que M. Lagache, président du Syndicat, est rentré chez lui, qu'il a mangé de fort bon appétit, qu'il a endossé sa vaste pèlerine jaune et qu'après avoir dit adieu à sa famille, il va prendre le chemin d'Epervain pour aller se constituer prisonnier.

Satisfaits de ce geste élégant, que Lagache va s'efforcer de mener à bien, les vignerons regagnent leur maison... » (92)

Dans les familles Dubois et Lagache :

... Nous sommes allés voir Mme Dubois. Cette femme séparée, peut-être pour de longs mois de son mari, a conservé tout son sang-froid.

« Depuis longtemps, nous dit-elle, il avait été décidé qu'on saboterait les fraudeurs si le Gouvernement ne mettait ordre à leurs trafics. Mon mari a fait son devoir d'homme et de vigneron. Sa conscience est tranquille, il n'a pas failli à la tâche qu'il avait entreprise, ses concitoyens ne peuvent rien lui reprocher. Et tant qu'à mourir de faim auprès de notre vin invendu, il vaut mieux mourir en se révoltant. »

Nous avons trouvé un nouvel écho de ces paroles dans l'entretien que nous avons eu avec Mme Lagache :

« On peut dire que mon mari a poussé les vignerons à la révolte. N'empêche qu'il a fait œuvre de salut public en prenant en mains la défense des vignerons... C'est la misère, à côté des fortunes colossales édifiées en quelques années par les fraudeurs. »

Nous avons quitté ces deux femmes sans qu'une larme ait brillé à leurs paupières. Résignées, elles s'inclinent devant la répression, sans rien oublier de leurs rancunes. » (92)

L'arrestation de Lagache

Lagache devait déclarer plus tard : « Si j'ai décidé d'aller me constituer prisonnier, c'est parce que j'estime qu'il est de mon devoir de le faire, maintenant que Dubois est arrêté. Ensemble, nous aurions pu résister jusqu'au bout et tâcher d'échapper aux recherches. Maintenant, nous sommes solidaires. Il est prisonnier, je tiens à l'être aussi. Mais je ne veux pas être arrêté. Je veux librement me rendre, car j'estime que je n'ai rien à me reprocher et que j'ai fait tout mon devoir. »

Ainsi Lagache se préparait-il à se rendre à Epervain. Sur les conseils de Georges Mignon, il profita de la voiture des rédacteurs du « Matin ».

Les journalistes l'emmenèrent à Port-a-Binson où il déjeuna, tandis que les gendarmes le recherchaient de toutes parts.

« A onze heures, il partit pour Cumières. Comme le bruit courait qu'il devait venir se constituer prisonnier, à Epervain, une consigne sévère avait été donnée pour qu'on l'arrêtât aux portes de la ville. Mais Lagache y pénétrait quand même à deux heures sans être reconnu, par le même moyen. Jusqu'à cinq heures, il resta dans un café d'Epervain. Ses compagnons firent alors avancer un fiacre fermé. Trois minutes plus tard, Lagache débarquait devant la Sous-Préfecture où le Préfet de la Marne avait établi son « poste de commandement ». Il y entra et fut droit à la porte du cabinet du Préfet. Comme sa casquette, son veston de bure brune dénonçaient en lui un vigneron, un employé l'arrêta sur le seuil. « — Où allez-vous ? — Je vais voir le Préfet. — Il faut vous faire annoncer. — Je suis M. Lagache, de Venteuil, je viens me constituer prisonnier. »

Ce furent, paraît-il, quelques instants d'affolement. Des ordres se croisèrent. « Fermez les portes. Que personne ne sorte ! » Bientôt, des gendarmes et des dragons étaient massés devant la Sous-Préfecture. Un commissaire survint avec 18 gendarmes ! Il mit Lagache en état d'arrestation et le fit conduire au Palais de Justice. » (93)

Ces arrestations donnèrent lieu à de gros titres dans la presse le lendemain :

L'EXCELSIOR : L'insurrection des vignerons est sévèrement réprimée. Les meneurs sont arrêtés. Dubois, « le Rédempteur de la Champagne », est appréhendé au petit jour. Son ami Lagache se constitue prisonnier.

LE PETIT JOURNAL : Après les émeutes de la Marne. De nombreuses arrestations ont été opérées. Deux aéroplanes ont été envoyés hier matin de Châlons pour surveiller les mouvements des vignerons.

L'ÉCHO DE PARIS : Après l'émeute, la répression. Les principaux meneurs sont sous les verrous. On arrête en outre une quarantaine de pillards.

La peur dans la région

Si cette journée du 14 avril fut calme, — les vignerons continuaient leurs travaux de bêcherie par un temps superbe, — un climat de peur régnait dans la région. La presse parle même de terreur. En effet, les événements des jours derniers ont frappé les imaginations. Les personnes étrangères au vignoble ne s'y rendent pas sans appréhension. Les ouvriers cavistes qui ne sont pas réduits au chômage vivent dans la crainte d'un nouveau « coup de main. » Certains négociants quittent les zones sinistrées.

D'autres songent, en armant leurs ouvriers, à constituer des milices d'auto-défense, encouragés par une certaine presse :

« Commerçants, industriels, négociants que l'inertie menace, dans vos droits et vos intérêts, groupez-vous donc comme se sont groupés les scélérats qui ont ravagé vos propriétés. Unissez tous vos employés en une sorte de milice qui, elle, saura bien sauvegarder son gagne-pain en même temps que les biens du patron. Que l'ouvrier du marchand de bois ou du négociant en fer accoure, dès la première alerte, au secours du négociant en grains ou en vins de Champagne menacés par l'émeute, et réciproquement. » (94)

De faux bruits circulaient : des actes de sabotage auraient été perpétrés à Venteuil. Des bandes de 1 500 à 2 000 vignerons, se déplaçant sous bois, dans la région de Ville-en-Selve, se dirigeraient vers Villers-Allerand, Rilly-la-Montagne, Chigny-les-Roses, etc, où les négociants s'enfuient. Reims serait menacé. D'autres bandes seraient de passage à Germaine, Vertus, Avize. La troupe, alors, est envoyée dans beaucoup de villages.

Plusieurs négociants en vins de la région d'Épernay demandent aux autorités que leurs habitations soient gardées par la troupe, notamment à Dizy et Dormans.

Rétablissement de l'ordre

Si l'on réfléchit et si l'on enquête beaucoup, ce samedi 15 avril, les autorités veillent aussi à rétablir l'ordre : on vient de saboter encore à Verzenay, à Trépail. Des mouvements sont signalés à Vertus, 2 500 ceps sont coupés à Verzenay.

De nombreuses communes demandent l'intervention de la troupe. Ay est interdit à tout

étranger à la ville, la « louée » de Damery qui doit avoir lieu après Pâques est interdite.

Une perquisition a lieu au hameau d'Arty, ainsi que dans une carrière voisine où des explosifs seraient cachés. En vain. Un dépôt de sulfure de carbone est découvert à Ay.

Le Conseil fédéral, une fois de plus, demande à tous les vignerons de renoncer au sabotage et d'attendre patiemment la décision du Conseil d'État qui doit trancher la question des délimitations.

La semaine suivante eurent lieu de nombreuses arrestations : le 17 avril, 120 personnes sont sous les verrous. C'est Michel-Lecacheur qui est arrêté à son tour (motif : excitation à la rébellion, au pillage et excitation de militaires à la désobéissance) dans un déploiement énorme de troupes. Cet acte déclenche de véhémentes protestations de la Fédération. Voilà qu'elle est maintenant suspectée d'avoir fomenté les troubles, alors qu'elle a si souvent prêché le calme et l'attente !

Les enquêtes se poursuivent, tant dans les milieux anarchistes de la capitale que dans la région d'Épernay.

Le tribunal siégeait sans cesse ; les premières condamnations furent très sévères : pour avoir dérobé une clé anglaise, un homme fut condamné à un mois de prison. Deux bouteilles de champagne dérobées valurent à un autre 10 mois de prison. Le vol de 27 boîtes d'allumettes coûta à un autre 8 mois. Le porteur d'une barre de fer fut gratifié de deux mois... Devant des peines aussi dures, le public du Palais de Justice poussait parfois des exclamations telles que le Président dut intervenir pour menacer les perturbateurs de condamnations immédiates.

Le film des événements que l'on projetait à Épernay fut d'ailleurs exploité par la police pour arrêter de nouveaux émeutiers !

Le 26 avril, 4 arrestations ont lieu à Venteuil, celles de MM. Georges Mignon, Grandzamy, Poirrier-Charlemagne, et Clément Voltz, accusés d'avoir pris une part active dans le sabotage d'une maison de commerce, au mois de janvier, à Damery. A l'issue de l'interrogatoire, les deux premiers furent seuls relâchés, les autres incarcérés à la prison d'Épernay. Poirrier-Charlemagne ne sera relâché que le 13 mai.

Là, certains détenus tombent dans un profond abattement. L'un d'eux, de Moussy, se donne la mort en prison. Tous seront marqués, ne pouvant comprendre qu'on leur inflige le sort réservé aux bandits sans conscience. Comme le patrimoine, le souvenir de cet emprisonnement se transmettra à la génération suivante qui en fera un « bien de famille ».

Le 29 avril, le Parquet d'Épernay reçoit une lettre de menaces de la part d'un groupe de femmes de Damery et Venteuil dont les maris sont emprisonnés. On lui déclare qu'on se vengera encore plus terriblement de lui que des fraudeurs. « Nous ferons marcher nos hommes, et ce qui s'est passé n'est que le commencement de la lutte. »

Aussitôt, Mesdames Lagache et Dubois protestent de leur innocence : « Nous sommes assez intelligentes pour ne pas nous livrer à des provocations en de telles circonstances. »

En somme, si le calme règne début mai, les colères, en fait, ne sont pas apaisées : les municipalités maintiennent souvent leur démission, des fêtes patronales sont supprimées (Cramant, Moussy, Venteuil le 18 juin).

Les conscrits de Trépail, contrairement à l'habitude, arrivent au chef-lieu de canton sans clairon ni tambour ni drapeau, et se présentent à la mairie avec une cocarde noire ornée de rubans noirs à la boutonnière.

Début mai, les perquisitions se poursuivent, ainsi à Venteuil chez M. Marsault-Georget, vigneron et carrier, chez M. Massuel le 3 mai, détenu à Epemay et inculpé dans les pillages d'Ay. Le 13 mai, perquisition chez M. Denis Petit, ancien maréchal-ferrant soupçonné d'avoir fourni des outils à ceux qui coupèrent les fils téléphoniques en avril.

On perquisitionne aussi chez des personnalités de premier plan : MM. Perrin et Poittevin. Tout vigneron est suspect !

Le 15 et le 17 mai voient les interrogatoires de Lagache et Dubois. Tandis que les troupes se relaient : un bataillon du 51^e régiment d'infanterie prend place à Damery, Venteuil et Reuil.

Enfin, le mardi 6 juin, Lagache, bénéficiant d'un non-lieu, est remis en liberté, après 54 jours de détention. Il ne reste plus que l'affaire Dubois à étudier : lui aussi bénéficiera d'un non-lieu, en ce qui concerne les faits pour lesquels il était inculpé à Epemay, le 10 juin. Le Parquet de Reims le poursuivra à son tour, ce qui explique son transfert à la prison de Reims. Il sera relâché peu après. (95)

Durant leur emprisonnement, Lagache et Dubois apprirent que, dans un bel élan de solidarité, les vignerons de leur village avaient effectué tous les travaux que leurs vignes réclamaient. Ce fait fut d'ailleurs général dans le vignoble marnais.

« Le Journal », Samedi 15 avril 1911.

qui dirige le raid, donnera le signal et la boussole supérieure militaire.

La Répression dans la Marne

ARRESTATIONS EN MASSE - LES MENEURS SONT EN PRISON



EPERNAY, 14 avril. (Par dépêche de notre correspondant.) Sous un soleil printanier, la petite ville d'Ay, dans laquelle j'arrive de bon matin, a repris son calme habituel. On ne rencontre dans les rues que peu de monde. Les arrestations faites dans la journée et la soirée d'hier font l'objet des conversations. Le parquet de Reims a fait hier exactement trente et une arrestations ; la plupart des inculpés sont des vignerons et habitent Ay. Voici leurs noms :

Albert Brun, 44 ans, manouvrier, né à Avenay ; Paul Collier, 37 ans, charrelier, né à Moussy ; Jules Devilliers 19 ans, vigneron, né à Sézanne ; Henri Duval, 25 ans, dégraisseur, né à Sézanne ; Georges Dauphin, 17 ans, cultivateur, né à Epemay ; Eugène Lapeau, 31 ans, vigneron, né à Epemay ; Louis Boite, imprimeur à Ay ; Victor Bouillard, 34 ans, domestique, né à Poissy ; Henri Petit, 31 ans, vigneron, né à Puisieulx ; Georges Bernard, 32 ans, vigneron, né à Montholon ; Georges Drouart, 34 ans, vigneron à Ay ; Emile Fleury, 28 ans, et Gaston Fleury, 27 ans, l'un des deux tailleurs, né à Reims ; Hubert Vilmet, 45 ans, vigneron, né à Avenay ; René Brun, 45 ans, vigneron à Ay ; Paul Viollet, 18 ans, caviste à Ay ; Paul-Augustin Libes, 40 ans, vigneron, né à Vertus ; Anselme Bie, 30 ans, vigneron, né à Pargues ; Alexandre Ollivier, 39 ans, vigneron, t. à Venteuil ; Georges Jolin, 30 ans, vigneron, né à Reims ;

et de nouvelles arrestations ont été opérées. A six heures du matin, les agents de la police mobile ont arrêté, à Venteuil, Dubois, qui est considéré avec un autre vigneron de cette localité, Lagache, comme l'un des chefs du mouvement de révolition. Pendant que la police mobile opérait à Venteuil, les gendarmes de Reims procédaient, à Cambrès, à l'arrestation des vignerons Marvel O. et Albert Laval. Un troisième, Paulin Hardy, qui était libéré, d'un mandat d'arrestation, n'a pas été trouvé à son domicile. Tous les inculpés arrêtés à Ay dans la journée de jeudi, sauf le nommé Henno, sont inculpés de pillage et de vols. Henno est simplement inculpé d'entrave à l'armée.

Visite de deux Aviateurs

Tenjours à la même heure, vers six heures et demie, Epemay reçoit une double et inattendue visite : venant de Châlons, deux monoplans libérés apparemment soudain à l'horizon : c'étaient deux officiers aviateurs, les lieutenants Vence et Chevreul. Le premier, en atterrissant dans un pré, s'aperçut que un petit fossé dans lequel son monoplan buta ; une aile fut cassée et le fuselage légèrement détaché. Son compagnon de voyage, voyant l'aide, voulut porter secours à son camarade. Il vint tout cher des fils de fer et son appareil capota et fut également détaché. Les deux aviateurs étaient inconnus.

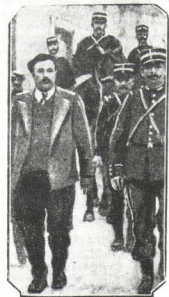
« Le Matin », Samedi 15 avril 1911.

FRANCE.

Ce que dit M. Lagache

Après sa décision de venir se constituer prisonnier, M. Lagache, vers six heures et demi de ce matin, quitta Venteuil, alla rendre quelques visites dans les villages de Port-à-Binson, de Dormans et de Mardoul, puis se rendit à Epemay où, de nouveau, durant tout l'après-midi, il put, sans être inquiété, aller faire part à ses amis de la décision qu'il avait prise.

Enfin, à cinq heures du soir, il arriva à la sous-préfecture d'Epemay et se fit tout connaître au commissaire de police, à qui il déclara venir se constituer prisonnier. Quelques instants plus tard, encadré de gendarmes, M. Lagache était conduit à la maison d'arrêt où il fut aussitôt placé.



ARRESTATION DE M. DUBOIS A VENTEUIL.

Dans la soirée, nous avions pu nous entretenir avec M. Lagache.

78-31

EXCELSIOR

Directeur : Pierre LAFITTE

Administrateur : M. LAFITTE

Propriétaire : M. LAFITTE

Journal Illustré Quotidien

Informations - Littérature - Sciences - Arts - Sports - Théâtres - Éloges

81, Champs-Élysées, PARIS

Abonnements : 100 fr. l'an, 30 fr. 6 mois, 15 fr. 3 mois

Publicité : 100 fr. la ligne, 50 fr. la semaine, 25 fr. le jour

Lendemain d'émeute : les ruines, la répression, les adversaires



La justice d'Etat, en Champagne, a eu celle de la répression. La justice d'Etat a eu celle de la répression. La justice d'Etat a eu celle de la répression.

La justice d'Etat, en Champagne, a eu celle de la répression. La justice d'Etat a eu celle de la répression. La justice d'Etat a eu celle de la répression.

« Le Petit Journal », Samedi 15 avril 1911.

« La Libre Parole », Dimanche 16 avril 1911.

Après les Émeutes de la Marne

nombreuses arrestations ont été opérées dans la matinée d'hier. Deux avions ont été envoyés hier matin de Châlons-sur-Marne pour signaler les mouvements des vigneronnes. — Le Conseil d'Etat reste saisi de la question.

La série des incendies et des pillages « elle cède dans la Marne ? On est en droit de l'espérer, car une certaine décade se manifeste parmi les populations : ils voient les villages isolés les uns des autres par des détachements de troupes. Justice a commencé à exercer son action au sujet des actes d'émeutes, sans aucun incident sérieux se soit manifesté. Ajoutons que l'Agence Reux a communiqué l'information suivante : Le Conseil d'Etat a été saisi par le

spécial nous a adressées sur la situation dans la Marne.

A EPERNAY

(DE NOTRE ENVOYE SPECIAL)

Epernay, 14 Avril. Révolutionnaires de la journée de répression nous soyons entrés dans la période de

LA REVOLTE EN CHAMPAGNE

Nouvelles Scènes d'Émeute

Plusieurs Maisons envahies et pillées à Trépat. La Troupe charge sabre au clair.



Un poste militaire établi dans les vignes au-dessous du chateau d'Aÿ.



LES MAISONS D'AY DEVASTÉES PAR LE FEU

Epernay, 15 avril. — De nouveaux incidents se sont produits cette nuit à Trépat, à deux heures de Châlons-sur-Marne, au village de Trépat.

Hier soir, vers sept heures, deux soldats du 10^e dragons étaient envoyés à Trépat, qui jusqu'à présent n'avait pas encore été occupé par la troupe. L'arrivée des soldats fut vite connue dans la commune et à l'habitation qui, pour la plupart, se dressent à ce moment, seraient précipitées dans les rues, se rassemblèrent et se mirent à l'œuvre de l'installation de la petite troupe. Pendant que l'officier se mit à la tâche pour préparer le logement des hommes, les vigneronnes devaient faire entendre à l'aidé de modernes, d'industriels agricoles et de charbonniers, quatre heures dans une rue où sont reliés deux autres de maisons en Champagne.

Avant d'arriver, les vigneronnes se précipitèrent sur la maison d'habitation de M. LAFITTE, dans laquelle ils entrèrent et se mirent à piller les meubles ; les vigneronnes et les soldats se battirent et se dispersèrent à terre sous le sabre des soldats.

Les vigneronnes se dispersèrent à terre sous le sabre des soldats. Les vigneronnes se dispersèrent à terre sous le sabre des soldats.

Les vigneronnes se dispersèrent à terre sous le sabre des soldats. Les vigneronnes se dispersèrent à terre sous le sabre des soldats.

Les vigneronnes se dispersèrent à terre sous le sabre des soldats. Les vigneronnes se dispersèrent à terre sous le sabre des soldats.

Les vigneronnes se dispersèrent à terre sous le sabre des soldats. Les vigneronnes se dispersèrent à terre sous le sabre des soldats.

Les vigneronnes se dispersèrent à terre sous le sabre des soldats. Les vigneronnes se dispersèrent à terre sous le sabre des soldats.

Les vigneronnes se dispersèrent à terre sous le sabre des soldats. Les vigneronnes se dispersèrent à terre sous le sabre des soldats.

Les vigneronnes se dispersèrent à terre sous le sabre des soldats. Les vigneronnes se dispersèrent à terre sous le sabre des soldats.



Un privilège juste

Les délimitations d'appellation de vin sont des mesures d'ordre public. Elles ont pour but de protéger le consommateur contre les fraudes et de garantir la qualité des vins. Elles sont donc d'intérêt général et doivent être appliquées strictement.

Les photographes qui nous renseignent ci-dessus ont été priés par nous de nous faire connaître, d'urgence, après les visites de plébs et d'indiquer que la Démocratie a toujours apprécié.

été l'é-
la Fé-
ha tou-
ons
té opé-
u cours
la nuit
ié ame-
nmaire,
maison
tion de
our in-
ont été
d'hier,
ue par
anifes-
ulpabi-
ix gen-
on d'un
leur de
gion.
i Ay
rsonne
de la 2^e
u, son
i Ay.

La Guérilla de la Basse-Marne

L'organisation savante de l'insurrection champenoise a frappé les journalistes qui assistèrent aux tragiques événements de ces jours derniers.

On avait bien l'impression qu'on n'était pas en face d'une explosion incohérente et irréflectée de colère populaire. Les émeutiers se conformaient — cela sautait aux yeux — à un plan longuement élaboré.

Voici les renseignements curieux que nous avons recueillis à ce sujet :

Le quartier général de l'émeute se trouve dans la Petite Marne. Les habitants de la région comprise entre Cumières et Dormans ont souffert, plus que tous, de la crise actuelle. Ces pauvres gens manquant de pain — il y en a qui se nourrissaient de la bouillie — ont prêté une oreille complaisante aux agitateurs. Ceux-ci les ont exercés et entraînés militairement. Ils leur ont donné un Code de signaux et des indications pratiques pour l'envahissement des grands vignobles, moins éprouvés et, par suite, plus lents à se révolter.

A l'appel des chefs qui se fait par tocsin, par fusées paragrèfe, clairon, envoi d'émissaires à bicyclette, les groupes se mobilisent dans les villages, suivent les routes, se dispersent et gagnent les bois quand ils craignent de se heur-

pour i
L'
Un
bois, a
de ses
heurtés
En e-
chant
immim-
à l'ent
marche
Des
sur ce
d'el'fra-
Quai
compa-
merie,
heurte
été édi
On
ce fut
tranch
plétem
rêter t
Tou
santes
les so-
entrev
incides
quel f
Pens
Syndic
contre
ment
fuyait

« La Démocratie », Dimanche 16 avril 1911.

« Le Champenois », Samedi 15 avril 1911.

LE DÉNOUEMENT ! Décision du Conseil d'Etat et des Chambres

Le 7 juin, le Conseil d'Etat rend publique sa décision : LA CHAMPAGNE RESTE DELIMITÉE, mais seule la Marne pourra appeler son vin Champagne ; l'Aube donnera au sien l'appellation « Champagne deuxième zone », ce qui ne la satisfait pas.

Les journalistes accourent à Venteuil, qui semble être le lieu idéal où l'on peut jauger l'esprit des vignerons marnais. Les Venteuillats sont occupés à sulfater en ce jour de Pentecôte. On constate que « la satisfaction est réelle, mais qu'une arrière-pensée, faite de défiance et de crainte, vient assombrir la joie générale. Quelques clairvoyants ont peur que la question des délimitations soit à nouveau posée devant l'une des deux Chambres, et qu'un vote de surprise balaie les mesures de protection acquises au prix de tant d'efforts et de peine. » (96)

La crainte des vignerons est bien fondée puisque le 15 juin, le Sénat s'en remet au Gouvernement pour présenter un projet de loi aux deux Chambres visant à substituer au régime des délimitations administratives des dispositions destinées à réprimer toutes les fraudes sur l'appellation d'origine. C'était demander en quelque sorte la suppression de la délimitation.

Aussi l'impression recueillie par les journalistes à Damery et Venteuil est-elle défavorable aux parlementaires qui, « tels des gamins, moulent l'hiver un bonhomme de neige pour le démolir quelques heures après. » Quant à ses intentions, la population se montre très résér-

vée et d'une discrétion à toute épreuve. Quelques jours plus tard, M. Monis est pendu en effigie à Pierry, avec une inscription portant ces mots : « Monis, voilà ce que tu mérites ! »

La Fédération réagit elle aussi : « Examinons avec calme les mesures qu'on va nous proposer pour remplacer la délimitation de la Champagne. Quoi qu'il arrive, nous vous répétons : guerre à la fraude ! »

Le 12 juillet, la Chambre des Députés prenait une décision contraire à celle du Sénat, et partait en vacances... sans rien décider vraiment.

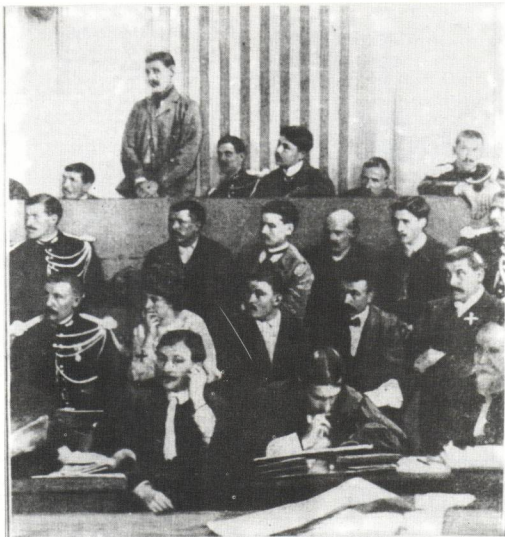
L'on sait que la guerre de 1914 arriva sans que le projet de délimitation fût véritablement remanié. Il fallut attendre le 22 juillet 1927 pour qu'une législation définitive fut adoptée, enfin !

Les Assises de Douai

L'été se poursuivait, chaud et sec. Le 14 juillet se passa dans la tristesse dans le vignoble. Chacun pensait encore aux vignerons emprisonnés. A Venteuil comme ailleurs, si quelques drapeaux tricolores flottent, bien d'autres, surmontés d'un crêpe, sont enroulés de façon à ne laisser voir que le rouge.

« Au changement de lune de juillet à août éclata un orage. Puis il fit une chaleur extraordinaire : 50° au soleil en juillet ; les 6-7-8 et 9 août, il faisait tellement chaud qu'on ne pouvait travailler. Les légumes meurent, tous les végétaux souffrent, le monde aussi. Les soldats sont toujours à Venteuil », écrit J. Cret dans son journal.

Le 7 août commença le jugement de 47 vignerons et sympathisants impliqués dans les



Le procès des vigneron à Douai.

quatre affaires de la révolte d'avril, devant les Assises de Douai. (97)

Tous les acquittés furent libérés, notamment MM. Pêché, Namur et Dessières, de Damery, le 9 août 1911. Ils revinrent le lendemain par le train de 16 h 10 à la gare de Damery. 1 500 vigneron de Damery, Venteuil, Fleury-la-Rivière, Boursault les attendaient, musique en tête. A leur descente du train, on offrit à Dessières et Namur (Pêché était revenu plus tôt) une gerbe au milieu de cris d'enthousiasme, avec les félicitations du maire. Ils furent ensuite portés en triomphe jusqu'à Damery.

Michel-Lecacheur était libre aussi, de même que Moreau, en faveur duquel Lagache et Dubois étaient allés témoigner à Douai.

Le jugement de Douai contribua largement à l'apaisement définitif dans les communes du vignoble marnais.

Les communes devant la justice

Aux termes de l'article 106 de la loi du 5 avril 1884, « les communes sont civilement responsables des dommages résultant des crimes ou délits commis à force ouverte ou par violence sur leur territoire par des attroupements armés ou non armés, soit envers les personnes, soit contre les propriétés publiques ou privées. » (98)

La commune d'Ay, mise en cause, se retourna contre les communes voisines. C'est ainsi que la Société d'assurances « La Mutuelle du Commerce et de l'Industrie » engagea de longues poursuites contre les communes d'Ay, Avenay, Avize, Baslieux-sous-Chatillon, Belval-sous-Chatillon, Binson-Orquigny, Bisseuil, Boursault, Brigny-Vaudancourt, Châtillon-sur-Marne, Chouilly, Cramant, Cuchery, Cuisles, Cumières, Hautvillers, Jonquery, Mareuil-sur-Ay, Monthelon,

Morangis, Moslin, Moussy, La Neuville-aux-Larris, Olizy-Violaine, Reuil, Romery, Tréloup, Vandières, Villers-sous-Châtillon, Epernay, Champillon, Damery, Dizy-Magenta, Venteuil, Cormoyeux, Cuis, Dormans, Festigny, Fleury-la-Rivière, Fontaine-sur-Ay, Leuvrigny, Mardeuil, Cuilly, Oger, Passy-Grigny, Port-à-Binson, Troissy, Verneuil, Vincelles, Vauclennes.

Le 15 octobre 1913, puis le 14 avril 1922, le Conseil Municipal de Venteuil décidait de ne pas choisir d'avocat pour défendre sa cause devant le tribunal et de faire défaut dans les débats qui allaient s'ouvrir. L'affaire ne fut réglée qu'en 1927.

Le syndicalisme consolidé

A quelque chose, malheur est bon : le syndicalisme avait prouvé sa force et sa vitalité : dès le 16 mai, M. de Polignac convoquait les vignerons de Venteuil et d'Arty chez M. Poudras, commissionnaire, et proposait une fixation en commun du prix du raisin avant la vendange. Un participant évoqua alors l'arbitrage de la Fédération des Syndicats.

Ce fut à Epernay, puis à Reims les 5 et 7 septembre, qu'eurent lieu les premières réunions plénières entre producteurs et acheteurs, afin de fixer en commun les cours annuels du raisin dans les quatre grands crus d'Ay, Bouzy, Cramant et Verzenay, qui servaient de base aux autres crus.

Après d'âpres discussions, le prix de base de 3,25 F fut accepté par tous. A Venteuil, il fut vendu à 1,95 F en noir et 2 F en blanc. L'écart considérable qui existait entre la valeur du raisin des grands ou des petits crus était réduit, par une revalorisation légitime de ces derniers.

La vendange commença le 8 septembre, bénéficiant d'un bel été. La récolte fut cependant inférieure aux prévisions.

Le syndicalisme viticole fit école dans la région : les petits producteurs de fruits fondèrent leur propre syndicat ; ou, comme à Venteuil le 31 juillet, les producteurs de reines-claude passèrent par l'intermédiaire du syn-

dicat viticole pour la vente de leurs fruits à une grande maison d'exportation parisienne.

Le 2 septembre 1911, les ouvriers vignerons de Venteuil fondèrent un syndicat local en présence de camarades des communes voisines : 63 personnes élurent leur Comité : Julien Galand, Léon Rouillière, Charles Mignon, Aimé Ruinet, Achille Nanot, Paul Clouet, Gaston Voltz et Louis Coutelas.

Le syndicalisme avait un bel avenir devant lui dans le vignoble. (99)

Le mouvement coopératif

Le mouvement coopératif fut plus long à se développer. Pourtant, l'idée prophétique lancée par René Lamarre en 1890 fut reprise en 1911. Lors de l'Assemblée générale de la Fédération, en mars 1911, elle fut brandie comme une menace, au sujet du prix du raisin :

« D'ailleurs, si ces maisons, comme le syndicat des négociants, nous répondaient qu'elles n'ont à discuter les prix qu'avec leurs vendeurs, nous saurions alors à quoi nous en tenir. Il ne resterait plus qu'à inviter les vignerons de Champagne à faire leur vin. Dans le cas où les prix qu'on voudrait leur offrir ne correspondraient pas aux prix désirés, et établis par eux, nous constituerions alors la COOPÉRATIVE. Et, soutenus par les caisses de crédit et par les capitaux qui nous sont fournis, nous monterions au commerce champenois que les temps sont changés et que, malgré notre désir de conciliation, il faudrait compter avec nous... afin de rétablir la loi de l'offre et de la demande qui a été trop longtemps faussée en Champagne par suite de l'apport de vins. »

Il faudra attendre les nouvelles lois sur la délimitation, le rétablissement des cours du vin à un niveau supérieur et l'instauration de liens de cordialité entre les producteurs et les négociants pour que le mouvement coopératif apparaisse non plus comme une intimidation, mais comme l'absolue nécessité, pour les petits manipulateurs, du travail en commun.

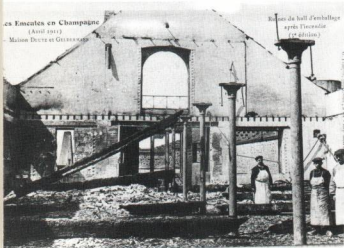
On sera bien loin alors de l'état d'esprit de 1911 !

Incendie à Ay. (Bibl. Epernay).





10. Les Emouteux en Champagne (Avril 1911)
AY — La Maison Duvet, après l'incendie



es Emouteux en Champagne
(Avril 1911)
— Maison Duvet et GILBERT

Salle de hall d'emballage
après l'incendie
(réfection)



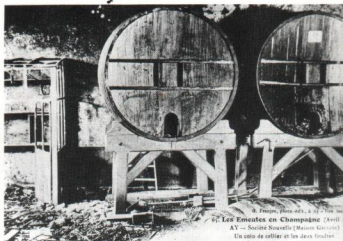
s Emouteux en Champagne (Avril 1911)
Partiement de MM. de Arata — Vue d'un Gallier



à Les Emouteux en Champagne (Avril 1911)
AY — Un atelier transformé en lieu après le séchage
Sucrose Nouvelle (Maison GILBERT)



Les Emeutes en Champagne (Avril 1917) — AY — La Maison Buisson



30. Les Emeutes en Champagne (Avril 1917)
AY — Société Nouvelle (Maison Gervais)
Un coin de cellier et les deux foudres

Cellier Ducoin et caves Gallois. Ay.



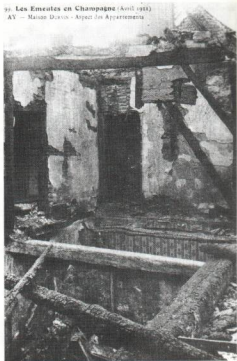
31. Les Emeutes en Champagne (Avril 1917)
AY — Les portes des Etablissements de MM. de Ayas



32. Les Emeutes en Champagne (Avril 1917)
AY — Société Nouvelle (Maison Gervais)
Vue extérieure de l'Etablissement



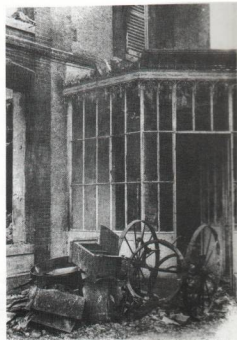
99. Les Emeutes en Champagne (Avril 1911)
AY — Maison Duvion - Aspect des Appartements



99. Les Emeutes en Champagne (Avril 1911)
AY — Maisons Giron - Vue d'une partie de la toiture en feu



Les Emeutes en Champagne (Avril 1911)
AY — Le Boulevard du Nord



100. Les Emeutes en Champagne (Avril 1911)
AY — Maisons Buisson - La Cuisine



CONCLUSION

Au terme de cette étude, abordée sous divers aspects : économique, social, événementiel ou simplement anecdotique, il est permis de s'interroger plus profondément sur ce que fut cette révolte populaire.

AVEC LE RECUL DU TEMPS

Le poids de l'Histoire

70 ans plus tard, force est de constater que l'Histoire a donné raison aux émeutiers marnais et donné tort aux fraudeurs : des moyens illégaux ont permis d'étouffer la fraude LÉGALEMENT, par l'apparition d'une nouvelle législation. Indirectement, ils ont permis de supprimer la misère : le niveau de vie des vignerons a connu une progression nette et continue depuis cette époque.

En revanche, l'Histoire a aussi donné tort aux vignerons marnais dans leur lutte fratricide contre leurs homologues aubois : Champenois ils étaient de part et d'autre ; champenois est resté leur vin, duquel la Champagne ne saurait se passer.

Il est tentant de louer la première partie de la révolte, jusqu'à la fête de la délimitation, et de condamner alors la seconde. Il est vrai que les meneurs de la Marne, principalement ceux de Venteuil, ont fait une grave erreur de jugement en voulant éliminer l'Aube, notamment, de la Champagne.

Mais comment reprocher des perspectives inexactes à l'égard de la situation économique de la Champagne viticole à des hommes dont les activités spécifiques sont plus tournées, à cette époque, vers la production que vers l'économie de marché, alors que ceux-là même qui y étaient le plus aptes avaient failli à leur tâche ?

La fin et les moyens

D'une façon plus générale, toute la question est de savoir si la fraude aurait été efficacement jugulée par les voies légales, SANS LA VIOLENCE de 1911, qui a été, à juste titre, condamnée.

Comment reprocher leurs actes passionnés aux vignerons, peu familiarisés avec les subtilités et les lenteurs de la vie politique, lenteurs dues à la réflexion, aux échanges d'idées, aux enquêtes, jusqu'au vote final des assemblées. Pour eux, qui avaient trop attendu, LA FIN JUSTIFIAIT LES MOYENS.

« Quand la misère est grande, M. le Président, elle change les aperçus de la morale », écrivait le Préfet au Président du Conseil, le 21 janvier 1911. (100) C'était tout à fait l'idée de certains meneurs, tels Dubois, qui déclarait à un groupe de vignerons : « On nous fait la morale, on nous prêche le calme, mais

nous ne vivons pas de morale, et, pour mon compte, j'ai le droit à la vie tout autant que les fraudeurs. » Et puis, combien de fois la presse n'avait-elle pas écrit à l'adresse des fraudeurs :

« QUI SÈME LE VENT, RÉCOLTE LA TEMPÊTE ! »

Raisons et raison

On a parlé de tergiversations des assemblées, de « vote imbécile ». En fait, comment ne pas comprendre les hésitations d'hommes plus ou moins conscients des problèmes spécifiques d'une corporation, alors que ceux qui en faisaient partie étaient eux-mêmes divisés sur ces mêmes questions ?

Comment leur reprocher leur souci de ne pas « diviser les Français », alors que vignerons de la Marne et de l'Aube s'affrontaient brutalement au vu de la nation tout entière ? Il est certain que leur violence a influencé les députés et les sénateurs. Finalement, on peut en conclure que des actions irraisonnées entraîneront une décision peu réfléchie.

Au fond, n'est-ce pas le Bureau fédéral qui avait raison, lorsqu'il prônait le calme et la patience, tout en réclamant avec fermeté les « mesures complémentaires » tant attendues ? Mais ses revendications auraient-elles été satisfaites ? Il faut bien terminer sur ce point d'interrogation.

AUTOPSIE D'UNE RÉVOLTE POPULAIRE

En tout cas, ces événements de 1911 montrent bien le mécanisme d'une révolte populaire au XX^e siècle.

— Les causes sont manifestement une récession économique : après une période de relative prospérité qui se termina vers 1890, la misère gagna beaucoup de foyers, proportionnellement à la cote des crus et à la surface des vignes exploitées.

— Les calamités naturelles l'amplifièrent : phylloxéra dont les ravages se firent sentir surtout au début de ce siècle, et mildiou en 1908 et 1910.

— Des penseurs aux idées hardies et novatrices, dénoncées comme naïves et simplistes, clamaient les raisons de la misère, proposaient des remèdes : systèmes syndicalistes et coopératifs ; ainsi René Lamarre. Ils étaient trop en avance sur leur temps et furent tenus à l'écart, étiquetés « Révolutionnaires » par les pouvoirs publics.

— Une prise de conscience collective de certains phénomènes économiques, sous leur influence, se manifesta, au fil des ans : on comprend que c'est la fraude qui fausse la « loi » de l'offre et de la demande ; l'afflux de vins étrangers à la région désorganise les

cours, casse les prix, et permet au négoce d'acheter peu et à bas prix. D'où cette misère grandissante, à côté de fortunes immenses, rapidement établies, qui s'étalent avec insolence.

— *Les mentalités collectives* se façonnent peu à peu : le vigneron vit grâce au négociant qui lui achète sa récolte. Mais le sentiment de reconnaissance qui devrait s'ensuivre fait place à une méfiance et une rancune profondes, notamment à l'égard des nombreux petits négociants malhonnêtes, acheteurs de vins à bas prix du Midi, de la Touraine ou de l'Aube.

— *La colère trouve donc un objet* : si on ne peut rien contre le sort (les calamités naturelles), on peut tout contre l'Homme. Halte aux abus, à l'exploitation du grand nombre par une minorité. Guerre aux fraudeurs ! Mais il faudra 20 ans pour en arriver là ! Les prises de conscience sont souvent plus longues chez les ruraux que chez les citadins...

— *Du politique à la politique* : pour beaucoup de vignerons, il ne s'agit pas de changer de gouvernement ou de régime politique, mais d'agir afin d'amener une nouvelle réglementation qui annihilerait les manœuvres des fraudeurs. En revanche, on s'en prend parfois au gouvernement en place, et parfois violemment : M. Monis sera brûlé en effigie. On dénonce non seulement une mauvaise législation, mais aussi les « politiciens » tennillés par des intérêts rivaux, malgré l'intervention de parlementaires estimés et tout-puissants comme Bourgeois ou Vallé. Les critiques traduisent une méfiance grandissante à l'égard des fonctionnaires ou technocrates qui prennent des décisions concernant une profession dont ils connaissent mal les problèmes.

Misère, injustices, exploitation justifient un bouleversement de l'ordre social, pensent certains éléments extrémistes : la situation en Champagne leur semble mûre. C. Dhooche, E. Moreau... vont tenter de l'exploiter. Difficilement : le drapeau noir sera à peu près inexistant dans la Marne. Quant au drapeau rouge, il sera plus le drapeau de la révolte que celui des idées progressistes. Hervé, des Riceys, déclarait dans l'Aube : « Aujourd'hui, ils chantent sans le comprendre l'hymne du socialisme... Demain, ils le comprendront. » (101) En fait, pas plus la Marne que l'Aube n'ont adhéré à de telles doctrines.

* — *La lutte s'organise*, paradoxalement, d'abord contre les fléaux naturels : le vigneron vit de la nature, c'est là son terrain naturel de combat : il lui faut circonscrire le phylloxéra, le mildiou, la grêle, les orages. Alors sa production sera normale, et il pourra vivre décemment.

La crise de 1910 ruine ses espoirs ; poussé par les événements, il se tourne vers des solutions qu'il n'affectionne pas naturellement : l'association corporative. Et pourtant c'est ce phénomène qui va entièrement déterminer la révolte de 1911.

Imposée de l'extérieur par l'Administration, appuyée par les négociants, elle s'exprime d'abord sous la forme du Grand Syndicat Antiphyloxérique. Mais le vigneron ne collabore pas à une œuvre à laquelle il ne croit pas :

sous l'influence d'hommes comme R. Lamarre et Galand-Mignon, le Syndicat doit cesser ses activités. Mais l'élan est donné.

Ce sera alors la naissance d'une quantité de syndicats locaux, animés par les vignerons eux-mêmes. Peu après, ils vont perdre leur vocation première : baptisés « syndicats antiphyloxériques et contre la fraude », regroupés au sein de la Fédération, ils sont désormais en mesure de lutter contre toute atteinte.

Sans le phylloxéra et l'infrastructure syndicale qui s'ensuivit, la lutte contre la fraude n'aurait pas suivi le même processus, la révolte ne se serait pas déroulée de cette manière. Aurait-elle même eu lieu ?

— *Syndicalisme et vie sociale* : au cours des nombreuses réunions locales ou régionales qu'impose la vie syndicale, des hommes se côtoient, prennent l'habitude des échanges d'idées, choisissent démocratiquement un des leurs comme président. L'accoutumance à la vie syndicale suscitera une certaine propension à la vie collective, et par suite la possibilité d'autodéfense contre la fraude. Fait particulier au vignoble, les réunions fréquentes maintiennent un climat de tension permanent.

— *Le temps a été un élément déterminant*. M. de Mun ne s'y était pas trompé : « Le mouvement révolutionnaire qui vient d'éclater a été préparé de longue main et était redouté de tous ceux qui avaient quelque connaissance de la situation. »

Le vigneron disposait du temps matériel (en l'absence de manipulation, la mauvaise saison occasionnait des loisirs forcés) et de temps au sens large : lenteurs des travaux des Chambres, clémence des Pouvoirs publics par crainte de mesures impopulaires qui auraient surexcité le peuple ; décapiter le mouvement dès les événements de janvier aurait-il évité les désordres d'avril ?

Le rôle de la Fédération

Le Bureau fédéral semble avoir joué son rôle : formé d'hommes conscients, modérés, tempérés, mais énergiques, il se voua à la défense des vignerons. Mais il était aussi le reflet des diverses mentalités inhérentes à chaque cru : ce n'est pas un hasard si la Montagne de Reims et la Côte des Blancs étaient plus modérées que la Vallée de la Marne.

On vit donc le Bureau fédéral tiraillé entre les éléments forts qui voulaient la guerre à outrance contre la fraude, et les éléments plus calmes qui ne voyaient la solution que dans l'action légale. En tout cas, il ne se départit jamais de son rôle modérateur. Emprisonner Michel-Lecacheur était à cet égard une erreur.

Lui imputer la responsabilité des émeutes en est une autre : dénoncer les abus, lutter pour les faire cesser, provoquer des réunions et des meetings est le propre d'un syndicat.

D'ailleurs, le Bureau fédéral était parfaitement conscient du danger de se laisser entraîner par les extrémistes ; leur éviction (Lagache par exemple), lors de l'assemblée générale de mars, en était un autre, celui de favoriser la mise en place d'une structure parallèle. Bien qu'ils se défendissent d'être dissidents, ces éléments sortaient, par la force des cho-

ses, d'une organisation officielle : c'était la porte ouverte à tous les excès, c'était permettre la révolte populaire.

L'organisation parallèle

Le journal « Le Champenois » du 15 avril qui devait déclencher des polémiques enflammées, révéla l'existence d'un COMITÉ SECRET RÉVOLUTIONNAIRE, dont le quartier général se trouvait, selon lui, dans la Petite Marne, dans le Bois du Roi, près de Venteuil :

« Les habitants de la région comprise entre Cumières et Dormans ont souffert, plus que tous, de la crise actuelle. Ces pauvres gens manquant de pain — il y en a qui se nourrissent de bouillies — ont prêté une oreille complaisante aux agitateurs. Ceux-ci les ont exercés et entraînés militairement. Ils leur ont donné un code de signaux et des indications pratiques pour l'envahissement des grands villages moins éprouvés et, par suite, plus lents à se révolter.

A l'appel des chefs qui se fait par tocsin, par fusées paragrèles, clairon, envoi d'émissaires à bicyclettes, les groupes se mobilisent dans les villages, suivent les routes, se dispersent et gagnent les bois quand ils craignent de se heurter à la force armée. Par petits paquets, ils redescendent des hauteurs, ils s'infiltrent dans les agglomérations, se rejoignent brusquement.

En un clin d'œil, les maisons, vouées à la destruction, sont saccagées. Des sentinelles font le guet. Sitôt que la situation devient dangereuse, on sonne la retraite. Les groupes s'en vont comme ils étaient venus. Dans ces conditions, on comprend qu'il soit difficile de saisir les révoltés... Les mouvements de cavalerie ou d'infanterie sont souvent attentivement surveillés. Les chefs de la guérilla en sont informés très rapidement. Aussi, on ne tente pas un coup de main inutile... Il existe, paraît-il, un service de ravitaillement assez bien compris. Les meneurs tiennent des conciliabules dans des endroits écartés... » (102)

Mme Dubois protesta véhémentement : « Je proteste contre les allégations de certains journaux représentant mon mari comme un des chefs de ce Comité... » ; Souchaut, de Damery, aura la même attitude.

Où est la vérité ? Après enquête, M. Népoty, Sous-Préfet, déclara le 18 avril : « Le mot complot est trop fort pour qualifier les réunions, les conciliabules tenus par les vignerons avant la révolte de ces jours derniers. Il n'y a pas eu de Comité secret au sens propre du terme... peut-être la marche au sabotage des vignerons a-t-elle été le fait d'une colère spontanée née de la nouvelle du vote du Sénat... »

M. Népoty donne là la véritable explication. Les survivants de cette époque l'affirment aujourd'hui, ayant été les acteurs mêmes.

Cependant, il est certain que des réunions avaient lieu en dehors de celles des syndicats locaux. A Venteuil, un certain Comité lance un appel au calme le 20 janvier. Un article de journal sera signé : « le Comité de défense des intérêts des vignerons ruinés » de Cumières.

Au cours de son interrogatoire, Moreau reconnaît avoir transmis des renseignements à Dubois, preuve de connivence entre les meneurs. Il déclara aussi : « Nous avons un Comité exécutif dans chaque commune, et ce que l'on ne nous donnera pas, nous le prendrons. »

Lagache lui-même déclarait le 15 avril aux journalistes du « Matin » : « Lorsque, il y a quelques mois, j'entrepris de créer parmi nos vignerons un vaste mouvement contre les fraudeurs, j'eus conscience qu'il s'agissait là d'une œuvre indispensable, car la misère devenait chez nous de plus en plus menaçante. Peu à peu, l'organisation que j'avais conçue prit forme. Des adhésions arrivèrent de toutes parts. Bientôt, nous fûmes une force, en mesure de lutter contre la fraude... La vérité est qu'à Ay, nous avons été débordés. Je ne puis que le déplorer, car j'ai toujours prêché le calme... »

Que les contacts personnels aient abouti à une certaine stratégie, c'est possible. Lente-ment élaborée, par à-coups, suivant les besoins ou les événements ; ainsi, suivant le juge d'instruction, Lagache, au soir du 11 avril, à la réception de la terrible nouvelle, se rendit chez M. Ouy, à Cumières, et ordonna de tirer deux bombes afin de rassembler les populations, et surtout pas quatre, signal d'une marche sur Epernay. Le fait n'a pas été confirmé.

En fait, la tactique a dû être souvent spontanée, improvisée en fonction des circonstances : c'est bien naturellement qu'on évite les barrages en passant par les vignes, qu'on agit rapidement avant l'arrivée des troupes.

La guérilla ?

Et pourtant, il est vrai que cette révolte populaire eut des allures de guérilla : la lutte d'un peuple entier contre l'armée envoyée par les pouvoirs établis. Les femmes et les enfants sont présents aux côtés des hommes : ce sont elles les plus acharnées dans les mêlées, ce sont elles qui raniment le moral défaillant de leurs maris.

Tous suivent les meneurs issus de leur milieu, énergiques, « beaux parleurs » comme l'étaient déjà les chefs des jacqueries médiévales. Ces meneurs seront neutralisés tant que l'influence du Bureau fédéral sera déterminante. Sinon, le peuple s'en remettra à eux jusqu'au moment des plus grandes explosions de colère ; à ce moment, eux-mêmes seront dépassés.

La cavalerie sera rapidement débordée : elle est mal adaptée au terrain sur lequel elle évolue ; le peuple, lui, le connaît parfaitement : c'est là qu'il travaille, c'est là qu'il vit ; il connaît les vignes où s'empêtrent les chevaux, les forêts, les ruelles des villages, et même... les souterrains reliant Damery à Hautvillers que l'on empruntera parfois ! (103)

De plus, le peuple connaît les chevaux, ses compagnons de travail, tout autant que les cavaliers ; pendant les confrontations, il leur joue des tours pendables... Qui ne sait jouer de la trompette ? (Les harmonies municipales

sont nombreuses alors). L'une sonne le repli alors qu'une autre venait de sonner la charge. Les cavaliers ne savent plus à quelle trompette se vouer !

Enfin, en frappant, comme aveuglement, les négociants, même les moins suspects de fraude, les émeutiers effrayent les populations : on a parlé de terreur sans beaucoup d'exagération. Certains visiteurs n'osaient plus se rendre dans le vignoble. Les pouvoirs publics n'ont-ils pas été débordés pendant 24 heures ?

Psychologie des foules

Lorsqu'on en vient à la violence que n'arrive plus à canaliser aucune organisation, pas plus le Bureau fédéral que les meneurs, l'on constate dans un premier temps de grands rassemblements qui sont soumis aux réactions primaires des masses.

Dans la foule, tout le monde se sent égal, au service d'une même cause : la lutte contre la fraude. Les opinions religieuses ou politiques disparaissent.

Là, chacun vit une situation exceptionnelle : on se sent fragile et fort à la fois. La fragilité porte à rechercher un objet rassurant : le voisin que l'on est tenté d'imiter : aussi les grandes émotions sont-elles communicatives : peur, joie, colère, violence. D'où le danger des fausses nouvelles, vite déformées et amplifiées. La tension monte peu à peu dans la foule.

Il y a surtout le meneur, celui qui rassure et dirige la sensibilité collective : c'est celui qui prit la parole timidement d'abord, et, l'expérience aidant, prend conscience de la puissance qu'il exerce dans ses harangues réussies. Il mène alors la foule vers le but qu'il s'est fixé.

Au fond, meneurs et agitateurs se ressemblent. Si on approuve les premiers pour leurs visées louables (la lutte contre la fraude), on se méfie des seconds, jugés dangereux car ils veulent détourner les foules de leur but initial et les exploiter à des fins personnelles (pillage) ou politiques (anarchie).

C'est pourquoi le Bureau fédéral se méfiait des grands mouvements de foules, propices à tous les débordements. Les meneurs les provoquaient comme instruments de dissuasion envers les Pouvoirs publics. Mais ils furent dépassés à leur tour, en raison de leur inexpérience. Ce n'étaient pas des professionnels de l'émeute !

Dans la foule, chacun se sent fort aussi, invulnérable parce qu'anonyme. Chacun, armé du seul échelas, ose, en groupe, ce qu'il n'oserait seul. De la même façon que les sentiments sont amplifiés et démesurés, les actions le sont aussi : de là des destructions de 1911.

De là aussi l'incompréhension devant les poursuites judiciaires. Qui a commis les dégâts à Damery, à Ay ? C'est tout le monde et c'est personne. En arrêter quelques-uns accable ces malheureux, pas forcément plus

fautifs que d'autres, et révolte justement ces autres qui crient à l'injustice. Deux vigneronniers se sont donnés la mort en prison (les deux seuls décès enregistrés) d'autres, en proie à un profond abattement ne s'en sont jamais remis.

Les forces répressives

Qui a la charge de réprimer ? La *gendarmerie* d'abord. Elle connaît bien le vignoble, les intéressés, leurs mentalités et leurs capacités. Il faut avant tout discuter, convaincre. Les événements de Damery le montrent bien.

Le *Préfet* et le *Sous-Préfet* agissent de la même manière :

« Le langage que j'ai tenu à Venteuil, dira le *Préfet*, les a momentanément impressionnés parce que j'étais seul ; ils ont pu l'écouter du fait que, par la force, ils se sentaient au besoin maîtres de la situation. Si j'avais amené avec moi un détachement militaire, c'eût été la mēlée. » (104)

L'*armée* n'intervient qu'après les sabotages de Damery, puis d'Ay. Le premier contact est indécis : elle dont le rôle est normalement la défense du territoire contre un ennemi de l'extérieur, se trouve face à ses compatriotes, ses frères, qui d'ailleurs l'acclament : « Vive l'armée ! Vive le 17^e ! » Faut-il réprimer ces gens misérables, commencer une guerre civile, ou faire comme le fameux régiment qui leva la crosse en l'air lors des événements viticoles du Midi en 1907 ?

Mais les problèmes de conscience ne durent guère : les ordres sont là, et puis, la force doit répondre à la violence. Il faut même se défendre !

Le calme revenu, l'armée fraternise avec le peuple des villages investis. Un soldat écrit la lettre suivante, publiée dans « La République de l'Oise ».

Quant à nous, simples soldats, notre ordinaire est excellent. Adieu le rata de la caserne pour faire place aux pommes de terre frites. Nous reviendrons tous bedonnants, et nous ne serons peut-être pas les seuls à... (comment dirai-je ?) à... bedonner, pardonnez-moi l'expression. Le sexe faible semble ici particulièrement sensible à nos charmes, et tous les soirs, au clair de lune, sur les bords argentés de la Marne, chacun avec sa chacune se promène amoureusement.

Que nos mamans se rassurent donc, car nous espérons qu'en fait de chocs, nous ne continuerons à entendre que ceux des bouchons qui, tous les soirs, sautent au plafond de nos hôtes.

On s'entasse dans les maisons des fraudeurs qui ont tous pris la fuite. Quant à nos officiers, ils sont logés parmi les petits vigneronniers qui ne se classent pas dans la catégorie de ceux que nous serions appelés à défendre, ni dans celles que nous serions appelés à réprimer. »

Il est certain que l'intervention de l'armée a contribué à ramener le calme. Elle inondait le vignoble ! Par contre, chez certains, un antimitillisme profond s'est alors enraciné.



A Venteuil. Après la révolte, l'armée fraternise.

Les culpabilités

Qui furent les véritables auteurs des destructions d'avril, à Ay ? Responsables pour tant de sabotages à Damery, les vigneron, dans leur ensemble, récuseront les accusations. Lagache lui-même déclara : « On vit à Ay des éléments inconnus de nous. »

Léon Bourgeois devait dire : « L'organisation méthodique des incendies et du pillage

d'hier, la rapidité avec laquelle se sont propagés des incendies, l'outillage spécial qui a servi à les allumer, tout cela dénote que les coupables employaient des méthodes auxquelles les vignerons n'auraient jamais pensé. »

Alors qui ? L'on se tourna tout naturellement vers les anarchistes. Le 21 avril en effet, la Fédération anarchiste organisait à Paris





une réunion, interdite d'ailleurs, sur la révolte, l'annonçant par une affiche intitulée : « La révolution qui vient » déclarait :

« Encourageons les Champenois révoltés, car ils sapent une société pourrie. Organisons-nous pour la lutte qui se prépare.

Soldats, ferez-vous toujours l'office de massacrés ? Serez-vous toujours les défenseurs du capital ? La gueule de vos canons, la

pointe de vos baïonnettes sont-elles toujours dirigées dans la bonne direction ? non »

En fait, elle essaya plus d'exploiter la situation que de la provoquer. Que penser alors des anarchistes locaux ? L'on pense au rôle joué par Lucien Moreau, d'Ay, et surtout à son frère Emile Moreau qui fréquentait les milieux anarchistes. Il semble que ce soit lui qui avait convoqué les populations à Ay le 12 avril, au





nom de la Fédération. Il aurait ainsi joué un rôle capital dans cette affaire. On le retrouve haranguant la foule au Préau des écoles. Pourtant, il était peu approuvé. M. Ouy, le dira par la suite : « Nous n'avons guère confiance en Moreau. Il se dit anarchiste. J'ai été fort surpris hier, en arrivant à Ay, où je pris la parole, quand je vis que Moreau présidait. On m'a dit qu'il s'était installé au Bureau et qu'il avait pris la parole. »



L'on sait cependant que Moreau fut acquitté par la suite. C'était donc lui reconnaître une influence bien limitée lors des événements.

Il se mêle toujours aux grands mouvements de foules des êtres en marge de la société qui, alléchés par des situations exceptionnelles, espèrent pouvoir les exploiter à des fins personnelles. Ils ont donc profité de la situation pour voler et mettre le feu, mêlés aux éléments les plus durs. Rappelons-nous : « Ce n'est jamais trop quand il s'agit de faire une révolution ! » criaient certains à Ay. Le rôle de Gustave Hervé ou des frères Fourny serait à étudier en ce domaine. Révolutionnaires certes, mais pas anarchistes !

1911, UNE RÉVOLUTION ?

Révolution ou Jacquerie ?

En définitive, l'émeute de 1911 fut-elle une Révolution, comme certains l'ont dit à l'époque ? Elle eut parfois un air de révolution, avec, d'une part, ses mouvements de masses, ses cris et ses drapeaux rouges, sa violence à l'égard d'une certaine classe de société, ses grands élans d'enthousiasme, la conscience de participer à une grande œuvre, et d'autre part l'effroi ressenti par une autre partie de la population.

Au-delà de l'aspect formel, peut-on retrouver une signification plus profonde ? Certains auteurs ont écrit qu'une révolution est « méditée, réfléchie, préparée ; elle a un but et un programme. La révolte est une réaction spontanée, un réflexe de colère ou de défense, parfois des deux. » (105)

Le Préfet écrivait encore au Président du Conseil : « Le caractère de nos vigneron champenois ne ressemble en rien à celui des Méridionaux. Il ne s'affaisse pas après un acte

de colère, il ne le commet pas non plus sous une poussée brusque et spontanée. La révolte chez lui est réfléchie et tenace. »

Il est exact que la révolte de 1911 a duré au-delà de ce qu'aurait pu prévoir ses promoteurs, qu'elle avait donc rencontré les conditions propices à la réflexion. Mais il est exact aussi qu'elle ne fut qu'une impulsion, un élan incontrôlé, parce que passionnel et irrationnel. Elle revêt donc un double aspect.

C'est en cela qu'elle est tout à fait dans la lignée des jacqueries du Moyen-Âge : révoltes des « Ongles bleus, Jacques et Ciompi » causées par la misère ou l'injustice, réactions violentes conçues par quelques meneurs éloquents, aux desseins bien précis, qui manipulent les foules ayant acquis un degré de conscience collective manifeste. C'est alors le processus classique : attroupements à l'appel du tocsin, contagion de l'insurrection, participation de corporations différentes : artisans, commerçants..., transmission des nouvelles avec une rapidité stupéfiante, attaques de propriétés et terreur dans la région. Seul, en Champagne, le sang n'est pas au rendez-vous !

Dans la mesure où l'on peut reconnaître une révolution à ses résultats, c'est-à-dire le bouleversement d'une structure politique, la métamorphose d'un système législatif, alors 1911 ne cadre pas avec cette vision des choses.

Et pourtant, la dualité de la révolte se fait jour ici encore. 1911, c'est, au fond, l'affrontement violent de deux classes sociales, le monde des travailleurs de la terre et celui de l'industrie du vin, du commerce. Il est aisé d'établir un lien de cause à effet entre l'opulence de ceux-ci, la misère de ceux-là, qui a engendré la surexcitation des haines sociales.

1911, c'est la révolte des « pauvres » « dans l'acception, limitée, de faiblesse économique ; ce sont ceux qui subissent involontairement un état de précarité, pouvant, au-delà, d'un seuil variable selon les milieux et les temps, devenir indigence et dénuement absolu. Ce sont ceux qui n'ont aucun moyen personnel de se relever, sauf l'aide d'autrui, sollicitée, ou accordée par compassion. » (106)

Comme au XIII^e siècle, les pauvres, ce sont ceux qui cultivent des terres trop exigües, qui s'endettent (et l'endettement est source, alors, d'appauvrissement) qui cherchent une solution dans l'émigration temporaire à la ville prochaine, ou dans une région avide de main-d'œuvre.

En définitive :

Il convient de replacer la révolte de 1911 dans son contexte historique. La première décennie du XX^e siècle, c'est la prédominance des problèmes sociaux : agitation ouvrière et grèves retentissantes, sous l'influence des syndicalistes révolutionnaires, agitation agraire, avec les problèmes viticoles du Midi en 1907. La France, assez prospère, est agitée par les effets d'une course inégale à la richesse.

Dans un monde à prédominance rurale, les conséquences de la révolution industrielle sont, tout à coup, doublées du choc violemment ressenti d'une crise viticole importante. Les campagnes se vident, les ruraux deviennent des citadins. (La population de Venteuil, de 903 habitants en 1872, passe à 1 051 en 1891, durant les années de prospérité, et retombe à 836 en 1911, sans jamais cesser de décroître depuis).

Ainsi, la société urbaine s'est-elle façonnée peu à peu au détriment du monde rural qui ne s'en remettra jamais.

Les villages marnais alimentent les celliers des négociants des villes. De la même façon que l'artisan, devenu ouvrier d'usine, est dépossédé de la plénitude de son travail, le vigneron, en abandonnant la production d'un produit fini et la clientèle qui va de pair, n'est plus qu'un rouage dans l'élaboration d'un produit prestigieux. Artiste déçu, il cède son œuvre à quelqu'un qui la signe et la commercialise.

« Tant que se prolonge une conjoncture favorable, tout semble bien aller. » La misère sera le catalyseur qui déclenchera la violence.

La Révolte de 1911 prend ainsi place dans le mouvement libérateur de la fin du XIX^e siècle, sans que beaucoup de ses participants en soient très conscients.

Les idées socialisantes propres aux milieux ouvriers gagnent les milieux viticoles qui les feront leurs sous une forme plus nuancée : par le syndicalisme et l'approche de l'œuvre collective corporative, il s'agit en fait de modifier les rapports vignerons-négociants, et plus généralement travailleurs de la terre-industriels du vin. Le vignoble commence ainsi à se prendre en charge. On assiste alors à l'émergence, au sein d'un monde financier puissant, de l'émancipation d'une classe sociale autrefois libre, que les circonstances de la vie avaient contribué à asservir au monde des affaires et du commerce, phénomène lié à l'essor de la demande et des profits auxquels les producteurs n'étaient pas associés.

1911, en somme, c'est l'ultime sursaut de désespoir d'une société rurale en crise, face à une puissance économique dominatrice.

La lutte contre la fraude a finalement abouti à rétablir l'équilibre des forces. De même que les ouvriers des milieux industriels, les producteurs ont acquis un pouvoir nouveau, qui n'a cessé de se développer jusqu'à l'indépendance actuelle, obtenue grâce à la manipulation, voire au mouvement coopératif.

Si l'on veut parler de Révolution de 1911, c'est d'une révolution dans les rapports sociaux qu'il faut parler, au travers des nouveaux rapports économiques.

G. MUNIER.

BEL EN CHÉ SOUVENIRS

Individualistes nés, les vignerons ? Oui ! Et bien que mon père ait reçu une certaine instruction (ou bien une instruction certaine comme vous voudrez, il avait été à l'école des Frères), il n'échappait pas à ce reproche. Pendant les gros travaux, lui aussi allait sur la « place », embaucher l'ouvrier à la journée. Ma mère parlait souvent de la « rue des millions », vous dites du « milliard », c'est pareil.

J'aurais aimé que vous rencontriez ma sœur les récits suivants semblent avoir marqué la gamine d'une dizaine d'années qu'elle était, dans une époque où l'on craignait le gendarme, l'instituteur ou le curé.

+ Dans le village, une troupe s'approchait, à cheval. Pour la retarder, alors que l'agitation était à son comble, Monsieur D. dispose en travers la rue étroite, son cheval attelé à une carriole. Acte inutile. Chevaux et cavaliers franchissent l'obstacle en sautant par dessus : bien, mal, très mal, dans un épouvantable fracas.

+ Une nuit, elle entend mon père rentrer. A peine est-il au lit qu'on frappe à la porte. Mon père se lève, ouvre ; ce sont les gendarmes.

« Habillez-vous, on vous emmène — D'accord ! mais vous prendrez bien une petite goutte ? — Ça passe pour cette fois-ci, vous étiez chez vous. Mais attention à la prochaine fois ! ».

+ Ce jour-là, son cœur battit moins vite, mais avec quelle anxiété ! Après avoir frappé à la fenêtre ou au volets, la voix basse répétait, à chaque maison : « Les gendarmes enlèvent Marcel. Les gendarmes enlèvent Marcel », son oncle, notre grand-oncle.

+ Plus gaie : justement Marcel avait dit à papa : « Il n'y aura donc personne pour fabriquer un drapeau rouge ». Irrité, mon père rentre à la maison. Il attrape ma chemise de nuit rouge, en coton, et d'un coup sec la transforme en oriflamme. Puis il la cloue sur une petite perche et me la tend. « Va porter ça à ton oncle ». Je pars. Aussitôt, enfants et adultes m'accompagnent. Ce drapeau là ! il ira à Ay !...

+ Elle rit aux éclats quand elle raconte. Une nuit encore, bien sûr, Papa vient de rentrer, accompagné de son ouvrier, un très petit propriétaire vigneron M. T. Tout à coup, du bruit dans la rue. L'ouvrier n'hésite pas. Il ôte ses chaussures gorgées... de vin, et les balance dans... les chiottes. Il (n'avait), ne possédait que celles-ci et c'était ses souliers de marié. Il repartit chez lui plus tard, pieds nus ; et, dans la rue, il n'y avait pas eu de gendarmes. (Savoir qu'à cette époque, beaucoup n'avaient pas ou ne mettaient pas de chaussettes, qu'ils remplaçaient par des bandes de toile et s'en emballaient les pieds. On appelait ça des chaussettes russes.)

Un abonné.

Venteuil. Janvier 1911.



Ce 22 avril 1911, à Bar-le-Duc, le 94^e R.I. est consigné, à la grande surprise des soldats. Que se passe-t-il ? Ne soyez pas étonné de leur ignorance. Ils ne s'inquiètent, quand à eux, que de la surprise prochaine de leur famille ; c'est tout. Après la « soupe », ordre de revêtir la tenue de d'exercice. Ils reçoivent chacun deux cartouches, auxquelles on leur recommande de ne pas toucher. Ils partent pour la gare, de plus en perplexes. Là, des employés leur apprennent qu'ils descendront à Epernay où l'on a besoin d'eux. Pourquoi faire, mon Dieu ?

En approchant de la capitale du champagne, nous découvrons, éberlués, quelques incendies en ville. Le débarquement achevé, nous nous engageons sur une belle route et apercevons, pas très loin, une douzaine d'incendies qui brillent dans le soir tombant et illuminent les toits d'un bourg qu'on nous dit être Ay. Des civils nous accompagnent et nous expliquent ce qui se passe. « Depuis hier, les vigneron grondent dans toute la région, se plaignent de [crever de faim], d'être honteusement exploités par les négociants en champagne et montrent leur exaspération. Une véritable révolution, [flamboyante] en quelque sorte contre laquelle la maréchaussée paraît impuissante. Ce matin et toute la journée, les dragons d'Epernay ont été lancés, inutilement, dans les rues souvent étroites du bourg. Alors on a fait appel aux fantassins. »

Les gars du 94 sont en majorité des Normands, des Parisiens, des Briards, des Meusiens. Le drame des vigneron champenois leur est étranger. Pas à moi qui connais bien les gens de la vallée, de Crouettes à Tréloup. Depuis une dizaine d'années, le vignoble est attaqué par le phylloxéra, le mildiou. Plusieurs récoltes ont été perdues. Le grand négoce maintient son activité — et ses bénéfices — par des moyens licites, mais dont souffrent les vigneron : baisse sur les prix du raisin, coupages avec des vins étrangers bon marché, etc. Tout irait mieux si le gouvernement achevait de légaliser la « délimitation » du champagne, œuvre à laquelle s'est voué le député de Château-Thierry, maire de Charly, Emile Morlot. Mais le député est mort prématurément en 1905, et la loi, votée en principe, est restée [sur une voix de garage] du fait des parlementaires de l'Aube. Ces derniers se montrent soucieux de ménager les intérêts de leurs électeurs qui ne sont pas, prétend-on, des Champenois pur sang. Les députés et sénateurs, inquiets devant la colère mon-

tante des Marnais, décident de confier le problème à la sagacité du Conseil d'Etat. Les Champenois adhèrent à cette décision pour un enterrement de la [délimitation] qui, seule à leurs yeux, peut les sauver de la famine. Car cette année, une fois de plus, la récolte paraît compromise par le mauvais temps. Ajoutons que la plupart des ouvriers du vignoble sont d'anciens propriétaires qui ont dû, pour payer dettes et emprunts, vendre leurs biens aux gros négociants, maintenant leurs patrons détestés.

La nuit n'est pas encore tombée lorsque nous entrons dans Ay aux rues désertes. Partout, une puanteur de vinasse nous assaille ; dans les rigoles coule à flot le vin rouge. Des bouteilles vides, des échelas jonchent les rues. Nous contourons un cheval étendu sur la chaussée, immobile, un peu de sang aux naseaux. Aucun cavalier à l'horizon. Dans les vignes, à notre droite, sur une petite éminence, à perte de vue, des hommes, des femmes, des enfants, les poings fermés sur leurs armes improvisées, nous regardent, fiévreux. « Ah ! les fantassins ! Vous n'êtes pas des brutes, vous, comme les cavaliers auxquels nous nous heurtons depuis ce matin ! Nous les avons bien eus, et ils sont partis. Et vous, que venez-vous faire ? » Nous devinons ce qui a dû se passer : charges de cavalerie, mais limitées aux rues d'Ay. Les habitants ont escaladé les murs, se sont répandus dans la forêt d'échalas, et les dragons n'ont pu les poursuivre.

Ordre d'entrer dans les vignes. Rien ne nous en empêche et nous voici en contact avec les vigneron, doucement, sans brutalité excessive. Parfois nous marchons sur le pied de ceux qui ne veulent pas reculer. Pas une cartouche n'est tirée, pas un coup de poing n'est lancé. Tout de même un sergent surprend un jeune homme avec un couteau ouvert à la main ; il l'empoigne avec quelque rudesse et le conduit je ne sais où. Un soldat casse ridiculement son fusil sur la tête d'un manifestant visiblement ivre qui se sauve à toutes jambes. « Mesure d'ordre » qui ne nous plaît pas du tout. Un peu plus tard, rassemblés sur une place obscure, nous voyons s'approcher deux ombres : un cavalier et un civil. Soudain, le cavalier, du haut de sa monture, assène un formidable coup de poing sur la tête du piéton en criant : « Salaud ». Nous sommes écoeuvés. A notre tour nous crions : « Salaud » mais à l'adresse du cavalier qui pique des deux.

Une porte s'ouvre, nous relevons l'homme et le dirigeons vers la maison éclairée.

« Notre tâche est terminée sans dégâts, dit notre officier. Allez vous reposer. » Et l'on nous conduit vers un bâtiment tout près d'un immeuble à demi détruit par l'incendie et sur le mur duquel nous lisons difficilement : « Ayala ». A la faible lueur d'une bougie, nous distinguons de la paille sur le sol et, fatigués, nous nous allongeons pour dormir un peu. Je suis réveillé par un « pouf ». Qu'est-ce que c'est ? « pouf »... et encore d'autres. Un voisin me souffle : « Tends ton quart ». J'obéis. Il y verse un liquide frais, un peu pétillant. Je bois. Sucré, d'un goût bizarre. Les « pouf » continuent. Le jour arrive. Le copain me montre la bouteille qu'il a empruntée : un double litre de cette liqueur qu'on ajoute au jus de raisin avant qu'on le mette en bouteille : sirop de sucre, d'alcool et de je ne sais quoi encore. Mon ami qui en a avalé goulûment plusieurs quarts, a attrapé une colique qui lui a duré toute la semaine.

Inconsidérément, on nous avait fait entrer pour la nuit dans un cellier où étaient entreposées des bouteilles à expédier aux clients. « Mes enfants, dit le patron — ou un homme qui le remplace — merci d'être venus. Mais je vous demande de respecter mon champagne en bouteilles. Tous les jours, tant que vous serez ici, chacun de vous recevra, matin et soir, une chopine de vin blanc non champagnisé, mais excellent. Vous en jugerez. » Applaudissements chaleureux.

Cet après-midi là, sous un soleil ardent, j'ai dû, avec mon escouade, escalader un coteau couvert de vignes. Consignes : « Les yeux fixés sur le midi ! Surveillez l'horizon. Quarante mille Aubois doivent venir détruire les vignes d'Ay ! Vous me ferez un signe quand vous les verrez ! » Aucun Aubois n'est apparu. Mais la liqueur de la nuit m'a laissé une sacrée soif ! D'autant plus qu'il n'existe aucun point d'eau sur le coteau.

Nous sommes restés plus d'un mois à Ay, sans le moindre incident. On nous a dit que, le 13 au matin, deux douzaines d'indi-

vidus inconnus ont pris le premier train pour Paris et ne sont jamais revenus. Certainement pas des vigneron. Des apaches, nous souffle-t-on. Possible.

A plusieurs reprises, j'ai pénétré dans des maisons du bourg et suis resté stupéfait du goût, de la coquetterie — je n'ajouterais pas « du luxe » mais presque — qui y règnent. Quelle différence avec les rustiques habitations de Tréloup, de Crouettes surtout !

C'est que, dans la Brie de Château-Thierry — selon la dénomination donnée à ce coin par M. le Recteur Hardy — les vignerons, dont le vin n'a qu'exceptionnellement la valeur de celui de Damery et autres lieux voisins, sont en même temps cultivateurs. Ils vivent de leur blé, de leur élevage, de leur basse-cour et conservent soigneusement le produit de leur vendange. D'autant plus soigneusement qu'à cette époque les bonnes vignes étaient celles qui garnissaient un terrain en pente, face au soleil. Elles étaient piochées à la main, « en remontant » pour ménager la terre arable peu épaisse ; mais si précieuse, au prix d'un travail exténuant ! Oui, ces gens avaient la réputation d'être très économes, avares même, de préférer les pièces d'or aux papiers que leur offraient les banquiers, et vivaient très sobrement. Qui ne les comprenait ? Mais une ou deux médiocres récoltes n'étaient pas pour eux catastrophiques et ils pouvaient conserver le fonds que leurs parents leur avait transmis.

1981. Tout est bien changé : vignerons et négociants ont appris à connaître la puissance des ententes, syndicats, coopératives, banques mutuelles etc. et sont désormais relativement à l'abri des grandes calamités. Tant mieux.

F. Beaujan.

P.S. Après leur départ de la caserne, plusieurs de mes camarades du 94 ont épousé des filles d'Ay et ont constitué, paraît-il d'heureux couples. Certains sont devenus vignerons.



JASÉES

QU'EST CE ?

Ou plutôt à quoi servait cet objet ? Un ustensile de cuisine (à l'âtre), en cuivre, dont le couvercle était probablement destiné à recevoir de l'eau. Une sorte de poêle dans laquelle devait mijoter certain plat, dont un lecteur nous donnera — peut-être — la recette.

